

**COMMUNE
DE
VILLARS-SAINTE-CROIX**

RAPPORT DE GESTION

2019

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 3 /2020

R A P P O R T

de la Municipalité de Villars-Sainte-Croix

au

Conseil général

sur sa gestion durant l'année 2019

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 26 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil général du 1er juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur sa gestion pour l'année 2019.

* * * * *

La Municipalité vous informe que les rapports de gestion complets des différentes associations communales, intercommunales, régionales et interrégionales sont à disposition sur leurs sites internet respectifs et/ou sur notre site internet communal : www.villars-sainte-croix.ch. Vous pouvez également les obtenir auprès de notre secrétariat communal.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Administration générale	4 – 16
• Autorités	
- Faits marquants 2019	4
- Conseil général	5 – 8
- Votations et élections, initiatives et référendums	8
- Municipalité	9 – 12
- Bureau Intermunicipal	13
• Administration – transports publics	14 – 16
Finances	17 – 18
Bâtiments et domaines communaux	19 – 25
• Terrains	19
• Forêts	20 – 23
• Refuge forestier	23
• Bâtiments et bâtiment de services	24 – 25
Travaux	26 – 31
• Urbanisme	
- Dossiers communaux / inspection intercommunale des chantiers	26
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)	27 - 28
• Routes - parcs - places - cimetière	28
• Ordures ménagères et déchets	29 – 30
• Egouts et épuration	31
Instruction publique et cultes	32 – 36
• Conseil d'établissement scolaire	32 – 33
• Enseignement primaire et secondaire Bussigny/Villars-Sainte-Croix	34 – 36
• Cultes et sociétés locales	36
Police et sécurité	37 – 47
• Police	37 – 39
• Contrôle des habitants	40
• Défense contre l'incendie	41 – 43
• Protection civile	44 – 47
Sécurité sociale	48 – 57
• ARASOL	48
• Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois	48
• Travailleur social de proximité	49
• Réseau BussiVillAje	50 – 54
• Affaires sociales	55
• APREMADOL (CMS - centre médico-social Bussigny-VSC)	56 – 57
Services industriels	57
• Service des eaux	57
Conclusions	57
Tableau des sigles et abréviations	58 – 60

FAITS MARQUANTS 2019

Complexe scolaire : changement des stores des fenêtres des bureaux de l'administration et pose de filtres solaires

Maison de commune : révision du mécanisme de l'horloge.

Bâtiment de service : entretien de la toiture.

Déchets : EcoPoint unique "Au Village" pour le PET, l'alu/fer blanc, les capsules Nespresso et les habits. Ramassage du verre au porte à porte.

Inauguration PPA Cœur du Village : après près de 8 ans de procédure, la place de jeux du Cœur du Village a été inaugurée en présence de nombreux villageois en date du 29 août.

JOJ2020 : Le 19 septembre, au stade Pierre de Coubertin à Lausanne, une cérémonie était organisée dans le cadre de "Opération un drapeau des JOJ2020 dans chaque commune du canton".

Quelques 6'000 élèves vaudois étaient présents dans le stade. Nos deux représentants, Oriane Di Dio et Jonathan Romon sont revenus avec le drapeau de ces jeux.

Lors de la réception égayée par l'Académie Suisse de Cor des Alpes, le drapeau a été posé par nos jeunes représentants devant la maison de commune. Un apéritif dinatoire a clôturé la fin de l'après-midi.

CONSEIL GÉNÉRAL

ETAT DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2019

Bartolucci Marielle	Blunda Fabrizio	Bolognese Giorgio
Cassetta Nicola	Cattano Vincenzo	Chevalley Annedominique
Cochard Anita	Cuérel Claudine	Cuérel Françoise
David Pierre	Denoréaz Daniel André	Escasain Marie-Ange
Favez André	Ferri Nathalie	Fontaine Jacques
Forestier Jean-Daniel	Georget Daniel	Grombone Pasquale
Grünenfelder Dominique	Jan Eric	Jenny Yvette
Komi Tahirou	Kortchnoi Igor	Marendaz Alain
Michon-Zumbrunnen Danielle	Mini André	Monnier Antonia
Morisod Jean-Bernard	Perna Claudio	Perna Illuminata
Pernet Jacqueline	Pezzani Jean-Marc	Poget Margarete
Ragazzo Massimo	Raillard Daniel	Riche Yolande
Romon Cédric	Romon Monique	Schmid Nadia
Simonini Luca	Strub Bruno	Zumbrunnen Jean-Jacques

Le Conseil général compte 42 membres au 31 décembre 2019

COMPOSITION DU BUREAU DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2019

Président	:	M.	Nicola Cassetta
Vice-Présidente	:	Mme	Marielle Bartolucci
Scrutatrices	:	Mme	Illuminata Perna
		Mme	Antonina Monnier
Scrutateurs-suppléants	:	Mme	Yolande Riche
		M.	Fabrizio Blunda
Secrétaire	:	Mme	Anita Cochard

COMPOSITION DU BUREAU DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2019

Président	:	M.	Nicola Cassetta
Vice-président	:	Mme	Marielle Bartolucci
Scrutatrices	:	Mme	Antonina Monnier
		Mme	Illuminata Perna
Scrutatrices-suppléantes	:	Mme	Jacqueline Pernet
		Mme	Yolande Riche
Secrétaire	:	Mme	Anita Cochard

COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

(état au 01.07.2019)

Gestion/Finances (par tournus) (dès le 01.07.2019)			Recours en matière d'impôts (dès le 01.07.2019)		
M. Claudio	Perna	Président	M. Eric	Jan	
Mme Françoise	Cuérel	Vice-Présidente	M. André	Mini	
Mme Monique	Romon	Membre	Mme Margarete	Poget	
M. Igor	Kortchnoï	Membre	Mme Nadia	Schmid	
Mme Yolande	Riche	Suppléante			
Conseil intercommunal ARASOL (pour la législature 2016-2021)			Conseil intercommunal ORPC (dès le 01.07.2019)		
Mme Nadia	Schmid		M. Pierre	David	
Mme Jacqueline	Pernet		M. Igor	Kortchnoï	
Conseil intercommunal Police Ouest (dès le 01.07.2019)			BussiVillAje (dès le 07.12.2017)		
Mme Illuminata	Perna		Mme Marielle	Bartolucci	
M. Massimo	Ragazzo		Mme Nadia	Schmid	
			Mme Dominique	Grünenfelder, suppl.	

COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

(état au 31.12.2019)

Gestion/Finances (par tournus) du 01.07.2019-30.06.2020			Recours en matière d'impôts (pour la législature 2016-2021)		
M. Claudio	Perna	Président	Mme Margarete	Poget	
Mme Françoise	Cuérel	Vice-prés.	Mme Nadia	Schmid	
M. Igor	Kortchnoï	Membre	M. André	Mini	
Mme Monique	Romon	Membre	M. Eric	Jan	
Mme Yolande	Riche	Suppléante			
Conseil intercommunal ARASOL (pour la législature 2016-2021)			Conseil intercommunal ORPC (pour la législature 2016-2021)		
Mme Nadia	Schmid		M. Igor	Kortchnoï	
Mme Jacqueline	Pernet		M. Pierre	David	
Conseil intercommunal Police Ouest (pour la législature 2016-2021)			BussiVillAje (pour la législature 2016-2021)		
Mme Illuminata	Perna		Mme Nadia	Schmid	
M. Massimo	Ragazzo		Mme Marielle	Bartolucci	
			Mme Dominique	Grünenfelder, suppl.	

SÉANCES 2019 DU CONSEIL GÉNÉRAL

Un repas a été organisé le 21 mars 2019, qui a réuni trente membres du Conseil général et les cinq Conseillers municipaux.

9 préavis ont été présentés au Conseil général durant l'année 2019.

DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

SÉANCE DU 27 JUIN 2019

Membres actifs : 43

Présents : 21

Excusés : 19

Absents : 3

L'assemblée respecte une minute de silence en mémoire de MM. Jacques-Edouard Perrudet et Jean Romon.

Assermentation : aucune.

Démission de M. Jean-Daniel Zürcher.

Préavis n° 02/2019 concernant les comptes et le rapport de gestion pour 2018 ainsi que les comptes de l'EIEVMV 2018

Le Conseil général accepte le préavis n° 02/2019 tel que présenté par la Municipalité, moins trois abstentions.

Préavis n° 03/2019 relatif à la demande d'un crédit de construction de CHF 128'462.00 pour la rénovation de l'église catholique Saint-Pierre

Le Conseil général accepte le préavis n° 03/2019 tel que présenté par la Municipalité, moins une abstention.

Préavis n° 04/2019 relatif à la demande d'un crédit de CHF 33'000.00 en vue de l'étude de la réfection des ouvrages AF – étape n° 02, chemins Bi06, Be03, Be08 et collecteur C

Le Conseil général accepte le préavis n° 04/2019 tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2019

Membres actifs : 41

Présents : 20

Excusés : 19

Absents : 2

Assermentation : aucune.

Démission de M. Andréas Grünenfelder.

Préavis n° 05/2019 relatif aux nouveaux statuts de l'Organisation Régionale de Protection Civile de l'Ouest Lausannois

Le Conseil général accepte le préavis n° 05/2019 tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité.

Préavis n° 06/2019 concernant le renouvellement de l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2020

Le Conseil général accepte le préavis n° 06/2019 tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2019

Membres actifs : 41

Présents : 26

Excusés : 13

Absents : 2

Assermentation : M. Daniel Georget.

Préavis n° 7/2019 relatif au budget 2020

Le Conseil général accepte le préavis n° 7/2019 tel que présenté par la Municipalité, à l'unanimité

Préavis n° 8/2019 relatif à l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins communaux et autres ouvrages d'amélioration foncière en région rurale

Le Conseil général accepte le préavis n° 8/2019 tel que présenté par la Municipalité, moins 3 avis contre.

Préavis n° 9/2019 relatif à la demande d'un crédit de CHF 435'000.00 en vue de la réfection des ouvrages AF – étape 02, chemins Bi06, Be03, Be08 et collecteur C

Le Conseil général accepte le préavis n° 9/2019 tel que présenté par la Municipalité, par 16 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions.

COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les heures effectuées par les membres du Conseil, au cours de l'année 2019, se répartissent ainsi :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Présidence y c. votations	38.00	29.75	33.50
Secrétaire y c. votations	69.00	52.25	64.00
Commissions	117.75	181.00	212.50
Commission de recours	8.00	00.00	00.00
Bureau électoral	81.00	33.75	49.00

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

L'assemblée de Commune a été convoquée à cinq reprises en 2019 pour des votations et élections fédérales et cantonales.

Le taux de participation communal moyen a subi une petite baisse par rapport à 2018, mais s'est rapprochée du taux de participation cantonal :

- Villars-Ste-Croix : 45.65 % de participation moyenne en 2019 (46.39 % en 2018)
- Canton de Vaud : 42.45 % de participation moyenne en 2019 (45.56 % en 2018).

L'administration communale contrôle tous les votes rentrés jusqu'au vendredi précédent le scrutin à 12h00 ; à noter que ce système n'empêche pas les électeurs de se rendre le dimanche matin au bureau de vote pour déposer leurs bulletins dans l'urne comme précédemment.

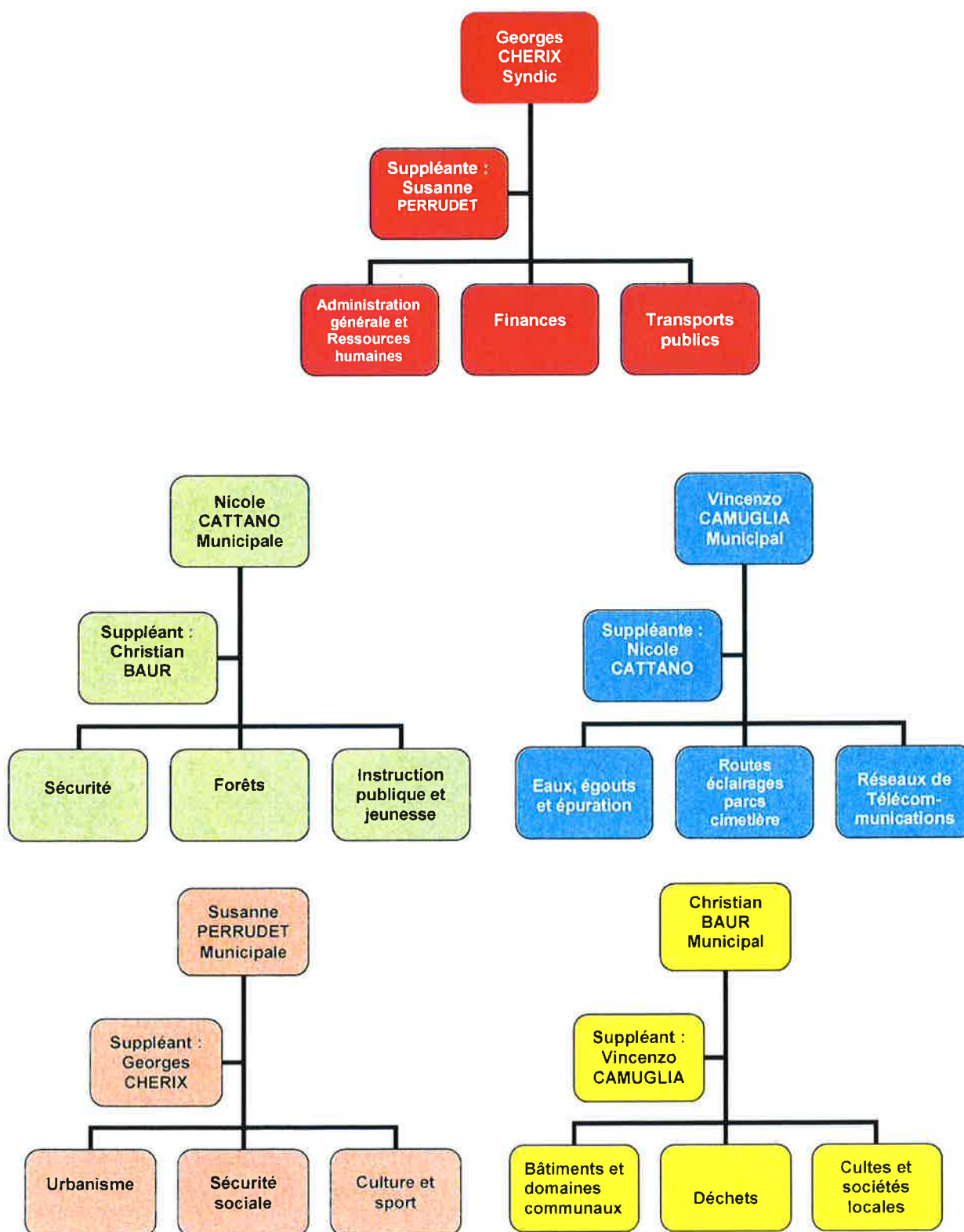
Le bureau de vote est ouvert, lors de chaque consultation, le dimanche de 9h30 à 10h30.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Au cours de l'année, l'administration communale a contrôlé les signatures pour les initiatives et référendums suivants : Initiatives/référendums fédéraux : 113 listes enregistrées dont 156 signatures valables.

MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2019



PRINCIPALES TÂCHES DES DIFFÉRENTS DICASTÈRES

1. Administrations générale :

- gestion du personnel
- relations avec le Conseil général
- relations avec les organes cantonaux et intercommunaux
- secrétariat de la Municipalité
- délivrance des actes émanant de la Municipalité (actes de mœurs)
- réservation des salles communales
- organisation des élections communales et votations
- gestion des archives communales
- transports publics

2. Finances :

- tenue des comptes communaux
- gestion du budget
- facturation de diverses taxes et impôts communaux
- suivi du contentieux
- gestion de la trésorerie courante et des emprunts

3. Bâtiments et domaines communaux :

- gestion des parcelles agricoles communales et des droits de superficie
- gestion et entretien du refuge forestier « Le Trésy II »
- gestion et entretien du patrimoine immobilier de notre Commune
- gestion et entretien des forêts et relations avec le garde-forestier

4. Travaux

a) Urbanisme :

- suivi des constructions et des mises à l'enquête
- participation aux structures intercommunales (SDOL et PALM)

b) Routes, parcs, égouts :

- suivi de l'entretien des routes, des parcs et des collecteurs
- suivi des différents travaux qui se déroulent sur notre Commune

c) Déchets :

- gestion de la collecte des différents déchets
- contrôle de la gestion de la déchèterie intercommunale

5. Instruction publique et cultes :

a) Instruction publique :

- relations avec les enseignantes du collège
- participation aux structures intercommunales pour les écoles
- conférence des Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois

b) Cultes et sociétés locales :

- gestion des cultes en collaboration avec les pasteurs et les prêtres
- collaboration avec les sociétés locales

6. Police, protection civile et défense incendie :

a) Police :

- participation au comité de direction de la Police de l'Ouest
- suivi du bon fonctionnement du contrôle des habitants et naturalisations

b) Protection civile et défense incendie :

- participation à la commission intercommunale du SDIS Sorge
- participation au comité de direction de l'ORPC-ROL

7. Sécurité sociale :

- participation aux structures intercommunales
- conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois
- culture et sport

8. Services industriels :

- gestion et entretien du réseau d'eau potable et du gaz
- suivi et planification des différents chantiers
- gestion du financement du service
- Entente intercommunale des eaux – Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix (EIEVMV).

Vice-Syndicature de la Municipalité

M. Christian Baur
du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2020

Secrétaire municipale et boursière

Mme Vivette Pilloud

Séances hebdomadaires de la Municipalité

lundi à 16h30

SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

La Municipalité a tenu 40 séances ordinaires en 2019 (40 en 2018); certaines séances se sont déroulées en présence de tiers. Elle a, en outre, été représentée dans les séances des commissions du Conseil ou des délégations au niveau local, intercommunal, régional ou cantonal, notamment en rapport avec tous les dicastères. Elle a présenté 9 préavis au Conseil général qui ont tous été acceptés.

MUNICIPALITÉ - TABLEAU DES VACATIONS ET JETONS DE PRÉSENCE EXTÉRIEURS

	Georges Cherix	Vincenzo Camuglia	Christian Baur	Susanne Perrudet	Nicole Cattano
Vacations					
Heures effectuées	412.50	133.00	162.00	292.00	285.00
Vacations brutes	20'625.00	6'650.00	8'100.00	14'600.00	14'250.00
Forfait					
Heures effectuées	360.00	240.00	240.00	240.00	240.00
Forfait brut	18'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Total brut	38'625.00	18'650.00	20'100.00	26'600.00	26'250.00
Jetons	de	présence	versés	à notre	Commune
ORPC					2'322.00
Transports Publics	1'050.00				
UCV	824.00				
EIEVMV	615.00	412.50			
ARASOL				875.00	
APREMADOL				1'000.00	
Total	2'489.00	412.50	0.00	1'875.00	2'322.00

Le préavis n° 08/2015 a été adopté avec les valeurs suivantes :

- Forfait : CHF 18'000.00 pour le syndic et CHF 12'000.00 pour les municipaux
- Tarifs horaires des vacations : CHF 50.00 y compris indemnités pour les vacances.

Le tarif est indexé au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation au 30 octobre de l'année précédente.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2019 :

- 5 fois, sous la présidence de M. Stéphane Rezso, Syndic de Crissier
- 2 fois, sous la présidence de M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal s'est prononcé sur les points suivants :

- Déterminer la procédure de sélection du successeur de Mme Ariane Widmer, directrice du SDOL, suite à son départ le 31 mars 2019.
- Adopter le tarif horaire du personnel mis à disposition entre les communes de l'Ouest lausannois.
- Organiser un Workshop « Design Thinking » relatif au développement de l'application mobile Info Ouest pour la rendre plus attractive après une année d'existence.
- Adopter les comptes 2018 et le budget 2020 de l'inspection intercommunale des chantiers.
- Mandater M. Pierre-François Charmillot, Secrétaire municipal de la commune de Bussigny, pour coordonner les préavis intercommunaux et s'assurer du respect des aspects juridiques, ceci en plus de lui confier la responsabilité du secrétariat du BI pour l'année politique 2019-2020.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études de SDOL pour 2020.
- Déterminer une participation forfaitaire par habitant uniforme à toutes les communes de l'Ouest lausannois concernant la réception de la première citoyenne du Canton à Crissier en septembre 2020.
- Adopter le budget de la manifestation Cap sur l'Ouest 2020.
- Elaborer une synthèse des politiques communales pour assurer le financement des voyages d'étude des 11es années scolaires dès la rentrée scolaire 2019-2020.
- Soutenir la demande d'adhésion de la Ville de Renens au Fonds d'Equipement touristique de la Région lausannoise (FERL).
- Inviter M. Michel Farine, Président du Comité de direction de l'Association intercommunale Sécurité dans l'Ouest lausannois, et M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois, dans le dessein de présenter le projet Odyssée relatif au renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises.



Préfecture du district

Mme la Préfète Anne Marion Freiss a procédé à l'examen des registres et documents de l'administration communale le 18 novembre 2019. A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus régulièrement et parfaitement tenus :

Les registres des procès-verbaux

- a) de la Municipalité
- b) du Conseil général
- c) des votations et élections.
- d) des décès et des inhumations

* * * * *

Réception des nouveaux habitants et jeunes de 18 ans

La Municipalité a organisé une réception à leur intention en date du 16 novembre 2019. Une quinzaine de personnes et trois jeunes ayant atteint la majorité ont participé à cette soirée durant laquelle une présentation de notre Commune leur a été transmise par la Municipalité. Les représentants de différentes sociétés locales étaient également de la partie et ont transmis de précieux renseignements sur leurs activités. Un apéritif dînatoire a agrémenté cette soirée.

Sortie des Aînés

Le 30 juillet 2019 a eu lieu la traditionnelle sortie des Aînés. Quelque septante personnes se sont rendues à la Fête des Vignerons, à Vevey. Au terme du spectacle, tout le monde s'est retrouvé à la salle polyvalente pour un apéritif dînatoire. Ce déplacement a été organisé en car.



Pour le passeport vacances traditionnel, 1'654 enfants (1'649 en 2018) âgés de 10 à 15 ans ont pu participer aux activités proposées. Il s'agit d'enfants domiciliés à Lausanne et dans la région lausannoise. Le passeport "farniente" a permis à 640 enfants (630 en 2018) de 13 à 15 ans d'avoir droit aux transports publics, piscines, musées et trois entrées au cinéma.

Prix de vente officiel passeport traditionnel :	CHF 45.00	pour 1 ^{er} enfant
	(CHF 35.00	à Villars-Ste-Croix)
	CHF 40.00	pour les suivants
	(CHF 30.00	à Villars-Ste-Croix)

10 passeports vendus.

Prix de vente officiel passeport farniente :	CHF 25.00	(idem à Villars-Ste-Croix)
--	-----------	----------------------------

2 passeports vendus.

Dons, aides, participations, soutiens à des institutions, sociétés et manifestations :

Concernant les dons et subventions, notre Commune a apporté un soutien financier aux sociétés locales, manifestations régionales et diverses institutions de bienfaisance ou sportives, notamment à :

• CSM Centre Sportif Malley, participation au déficit selon budget	CHF	6'073.00
• Harmonie du Pontet	CHF	5'778.00
• TKM Théâtre Kléber Méleau	CHF	4'500.00
• Fête des vigneron, indemnité banneret	CHF	1'200.00
• Gym Hommes, joutes sportives	CHF	600.00
• Zig-Zag Théâtre, don	CHF	500.00
• EHC Ensemble Hospitalier de la Côte	CHF	500.00
• Bobst Group SA, prix du mérite	CHF	400.00
• Morges-Natation, soutien pour 2 membres de VSC	CHF	200.00
• Jeunesse de la Sorge, course des Castors	CHF	200.00
• Encre et plomb	CHF	200.00
• Ecole du Cirque, Lausanne	CHF	200.00
• Association Verte Rive – Centre Général Guisan	CHF	200.00
• Forward Morges, soutien pour un membre de VSC	CHF	100.00
• Cercle des Loisirs, apéritif offert soirée cinéma	CHF	94.65
• Cercle des Loisirs, apéritif offert soirée 30.06.2019	CHF	74.10
• Les Amis romands du musée Ballenberg	CHF	50.00
• Cercle des Loisirs, apéritif offert soirée jeux	CHF	49.00

Voeux

La Municipalité a adressé des voeux et des fleurs ou des cadeaux pour une octogénaire et deux nonagénaires.

Subvention vélos électriques

Une subvention de 15 % mais au maximum Fr. 300.- à l'achat d'un vélo électrique ou d'un scooter électrique est accordée. Neuf personnes (six en 2018) ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique.

Cartes journalières CFF

La Municipalité de Bussigny acquiert 4 abonnements et vend les cartes journalières au prix de CHF 45.00. Elles sont à disposition des habitants de Bussigny, Villars-Ste-Croix, Romanel-sur-Morges et Bremblens et sont mises en vente, le 1^{er} du mois pour le mois suivant, au guichet du greffe municipal de Bussigny ou sur le site internet de la Commune de Bussigny. Elles ne peuvent pas être remboursées en cas de vol, de perte ou de non utilisation et ne sont pas remplacées. Le commerce d'intermédiaire est interdit. Leur disponibilité est consultable en tout temps sur le site www.bussigny.ch.

Théâtre Kléber-Méleau

Une magnifique année artistique 2018-2019 au TKM

Au cours de cette cinquième année de direction d'Omar Porras, le TKM Théâtre Kléber-Méleau a élargi encore son développement faisant du théâtre un espace ouvert à toutes et tous, en poursuivant ses idéaux et en défendant les textes du répertoire. En tant que théâtre de service public, il a pour mission de soutenir des créations qui sont largement diffusées en Suisse et au-delà de nos frontières.

La ligne de programmation rythmée entre théâtre et musique s'affirme, avec des textes tirés du répertoire et d'autres plus contemporains.

Cette saison est marquante pour le monde du théâtre suisse car à l'initiative d'Omar Porras, le TKM a fait venir le Théâtre du Soleil à Lausanne, avec sa création collective *Une Chambre en Inde*, mise en scène par Ariane Mnouchkine : un événement historique !

Au programme : 12 spectacles de théâtre (dont une création, une coproduction, trois reprises et sept accueils), 9 concerts et un bal littéraire ; 110 représentations au total. La saison 18-19 a ainsi enregistré un taux global de fréquentation de 82.63%. En détails : ce sont 28'358 places et 1'424 Pass vendus.

La direction du TKM et son équipe abordent en pleine confiance et avec enthousiasme l'année 2020.

TRANSPORTS PUBLICS

Depuis décembre 2019 et au vu de sa faible fréquentation, notre commune ne bénéficie plus du service de Carpostal 91.

La ligne TL n° 32 circule de Prilly-Galicien via la gare de Renens, puis Crissier-Timonet pour aller sur le site « Bobst-Mex En Faraz », aux heures de pointe, en passant par Villars-Ste-Croix et seulement jusqu'à Villars-Ste-Croix aux heures creuses ainsi que le samedi et le dimanche.

Les communes parcourues par cette ligne TL n° 32 sont Prilly, Renens, Chavannes-près-Renens et Crissier. Elle constitue une des offres importantes de l'Ouest lausannois en desservant notamment, les gares de Renens et Prilly-Malley.

Cette ligne offre une connexion avec la ligne TL n° 17 « Croix-du-Péage » ou Renens pour rejoindre St-François puis Georgette. La ligne TL n° 18 au départ de Crissier rejoint Lausanne-Flon. La ligne TL n° 54, toujours au départ de Crissier, rejoint Cheseaux-sur-Lausanne.

le Bus pyjama au départ de Lausanne-St-François, se déplace vers 40 communes. Villars-Ste-Croix est desservie par la ligne N4 avec trois horaires, 1h30, 3h00 et 4h30, les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

Tous les horaires sont disponibles sur www.t-l.ch.

FINANCES

Analyse et commentaires concernant les résultats comptables

Résumé des comptes des trois dernières années (en milliers de CHF)

	Comptes		
	2019	2018	2017
Revenu	5'442	5'068	5'348
Facture sociale / Péréquation intercommunale, décompte définitif (année antérieure)	57	98	1
Charges foncières pour équipements communautaires	0	0	0
Total revenu	5'499	5'166	5'349
Charges de fonctionnement	-5'385	-4'842	-4'603
Péréquation intercommunale, décompte définitif (année antérieure)	0	-49	-2
Total charges de fonctionnement	-5'385	-4'891	-4'605
Marge d'autofinancement	114	275	744
Amortissements :			
- portés au budget	-353	-52	-63
- complémentaires	-664	-172	-285
Total des amortissements	-1'017	-224	-348
Prélèvements/Attributions aux réserves :			
- obligatoires	-14	-43	-390
- complémentaires	925	0	0
Total des prélèvements/attribution aux réserves	911	-43	-390
Résultat net	8	8	6

Les comptes 2019 présentent un excédent de produit de CHF 8'263,43, après amortissements décidés au bouclage, alors qu'une perte de CHF 342'126,95 était prévue au budget.

La marge d'autofinancement est de CHF 113'852,15 contre CHF 275'581,06 en 2018.

Les charges administratives ont sensiblement augmenté suite à l'engagement d'une adjointe administrative au début de l'année 2019. Nous devons également compter sur l'augmentation des charges dues à la péréquation et au social.

Le total net des charges péréquatives et sociales de 2019, basé sur le décompte provisoire, s'élève à CHF 2'362'592,55 et représente 55,83 % des revenus fiscaux ou CHF 2'453,36 par habitant. Pour 2018 nous avons CHF 2'195,54 par habitant soit 55,49%.

La situation reste bonne.

Opérations relatives aux charges péréquatives et sociales dans les comptes 2019

	2019 Acomptes	2019 Complément	2018 Complément	Total
Facture sociale	-1'004'060,00	-321'240,00	50'274,45	-1'275'025,55
Péréquation directe rétrocession	120'157,00			120'157,00
Péréquation directe alimentation	-839'328,00	-375'200,00	6'804,00	-1'207'724,00
	-1'723'231,00	-696'440,00	57'078,45	-2'362'592,55

BÂTIMENTS ET DOMAINES COMMUNAUX

Terrains agricoles

La surface affermée aux agriculteurs de notre Commune est de 39'745 m².

Terrains communaux

A Villars-Ste-Croix :

Total : 69'702m² (estimation fiscale CHF 1'249'300.00)

A Cheseaux (Grand Pré) :

Total : 2'390m² (estimation fiscale CHF 0.00)

Immeubles (bâtiments, places-jardin, prés-champs)

Total : 14'349m² (estimation fiscale CHF 1'860'000.00)

Forêts

A Villars-Ste-Croix :

Total : 66'928m² (estimation fiscale CHF 21'700.00)

A Cheseaux :

Total : 17'230m² (estimation fiscale CHF 14'400.00)

A Mex :

Total : 14'848m² (estimation fiscale CHF 0.00).

A Crissier :

Total : 97'405m² (estimation fiscale CHF 43'460.00).

Droits de superficie

Les huit parcelles industrielles cédées en droit de superficie à la « Croix-du-Péage » et au « Mont-de-Faux » représentent une superficie totale de 28'176 m².

FORÊTS

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

Extrait du rapport de M. Laurent Robert, garde forestier

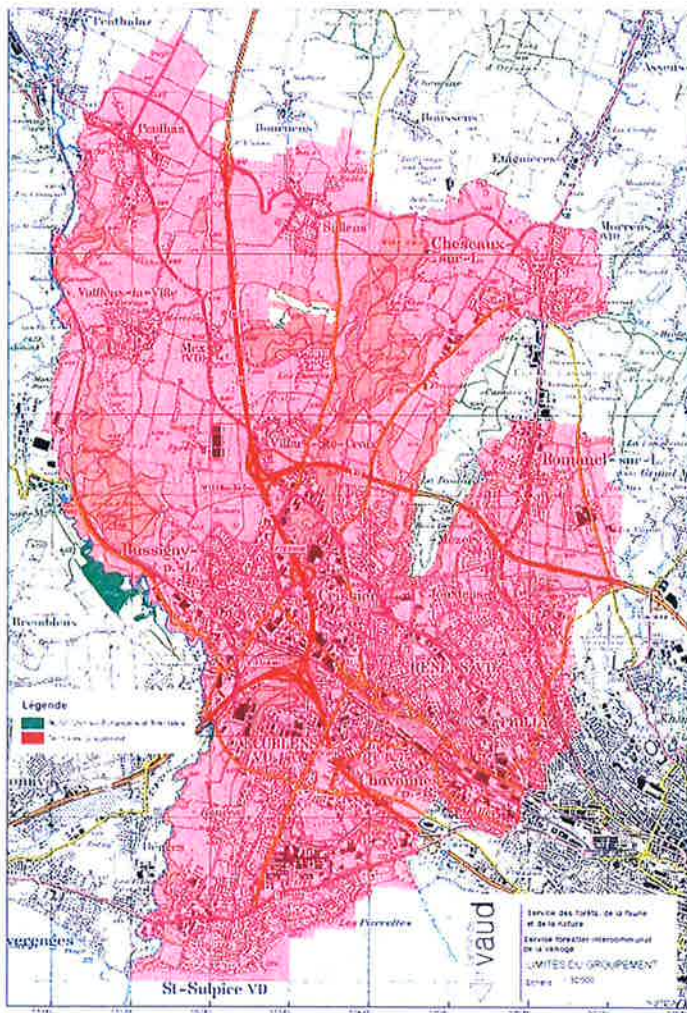
Composition

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vuflens-la-Ville.

Surfaces forestières gérées

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-Communes)

228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité:

Législature 2016-2021

Président du comité :	M. J-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Président du comité :	M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens
Membre du comité :	M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux
Secrétaire du comité :	M. Laurent Robert
Président de l'assemblée :	M. Laurent Bovay, Municipal de Crissier
Vice-Président de l'assemblée:	M. Denis Favre, Municipal de Romanel-sur-Lausanne
Secrétaire de l'assemblée :	Mme Emmanuelle Pellet
Caissier comptable :	M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny
Garde forestier :	M. Laurent Robert

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 20 mars 2019 à Romanel-sur-Lausanne. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget a eu lieu le 18 septembre 2019 à St-Sulpice.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- Analyse du cahier des charges pour les tâches étatiques et précision de la ventilation des heures affectées à ces tâches.
- Résiliation du contrat d'exclusivité avec l'association La Forestière
- Concept informatique de l'administration, de la vente des bois, de la comptabilité analytique.
- Au total, le comité s'est réuni à 8 reprises

Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement étaient liées par un contrat de gestion degré 1 ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans. Ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont:

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Quant aux autres, elles sont toujours gérées selon le degré 1.

Activités forestières 2019

Encadrement et soutien logistique pour de nombreux "canapés forêt" sur les communes de Bussigny, Crissier, Cheseaux, Ecublens, Prilly-Jouxten.

Organisation d'information à la population et de visite de forêt

Bois prélevé sur le Groupement forestier

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement il a été prélevé 3'950 m³ m³ de bois (4'800 m³ en 2018).

Cadre légal et légalisation

La surface soumise au régime forestier et propriété des communes est de 331 hectares. La possibilité annuelle de coupe est de 2'510m³t (m³ estimé sur tige) selon le calcul des plans de gestion officiels et sanctionné par les Municipalités. Précisons que 2010, la gestion des forêts communales est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council no 1253) et « PEFC » (Programme of Endorsement of Forest Certification Schemes) dès lors, les exploitations répondent ainsi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projets soins au rajeunissement 2016-2019

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde-forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Plantations forestières

Grace à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons recours aux plantations, que d'une manière marginale. Ce procédé est devenu standard et fait partie des critères qui permettent d'obtenir la certification de nos forêts. Néanmoins, notre comité est attentif aux impacts du réchauffement planétaire et à son influence sur la modification de la végétation aussi, nous avons réalisé des plantations de chênes qui devraient être plus résistants à la hausse de la température.

Sylviculture et fauchage

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie entre 2 m. et 18 m. selon l'âge des peuplements.

Total nombre unités baux pour 11 communes (Bussigny, Chavannes, Cheseaux, Jouxten-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Sullens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Vuflens-la-Ville) : 171'860 m²

Total nombre unités baux pour Villars-Ste-Croix : 6'245 m².

Eclaircies normales (2'064 m³) et éclaircies forcées de chablis (310 m³)

Ce chapitre traite des coupes normales effectuées en respectant le plan de gestion des forêts de chaque commune ainsi que les « chablis » (terme désignant les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites). A noter que le garde-forestier procède à une inspection officielle des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

Total volume en m³ pour les 11 communes précitées : 2'374 m³

Total volume en m³ pour Villars-Ste-Croix : 280.

Eclaircies, sylviculture des forêts de protection et biodiversité 2016-2019

Ce chapitre traite des surfaces qui ont été entretenues pour améliorer la fonction protectrice et biologique des forêts. Une subvention a été allouée au Groupement pour l'ensemble de ces travaux.

Total surface pour les 11 communes précitées :

- Protection : 17'404 m²
- Biodiversité : 5'600 m²

Total surface pour Villars-Ste-Croix :

- Protection : 8'985 m²
- Biodiversité : 0 m².

Entretien des limites de propriétés

Les travaux consistent à couper une bande de 50 cm de part et d'autre des limites (loi forestière, art. 66) ainsi que la pose d'une couche de peinture sur les bornes. L'entretien se fait en fonction des travaux prévus à proximité des propriétés privées ou de communes voisines.

VENTE DE BOIS

La traditionnelle mise de bois s'est déroulée le 16 février 2019 au refuge le Tresy II. Les participants ont été accueillis avec café-croissants et s'est soldée par un petit apéritif convivial.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- bois de feu	58 st.	66 st.	80 st.
- prix du stère	CHF 80.00	CHF 85.00	CHF 85.00

REFUGE FORESTIER



Locations réparties comme suit :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2019	8	7	1	11	17	17	11	11	15	12	13	16	139
2018	7	9	9	11	11	19	10	14	15	14	14	15	149
2017	7	5	10	11	14	20	11	11	15	10	13	14	141

- habitants Villars-Ste-Croix 101 locations
- extérieurs 38 locations
- utilisation communale 1
- sociétés locales 2

L'encaissement des locations pour 2019 se monte à CHF 17'700.00 (CHF 20'1000.00 en 2018).

La diminution est due aux travaux réalisés en mars sur le chemin d'accès.

Chaque adulte de Villars-Ste-Croix a droit à une location préférentielle une fois par année de CHF 100.00. Elle est de CHF 200.00 pour toute personne extérieure à notre Commune.

Divers travaux d'entretien ont également été réalisés (imprégnation des parois, débouchage de l'évier, réparation de la machine à nettoyer les sols, remplacement de pieds des bancs et des traverses en bois abimées, fouille pour l'alimentation électrique du couvert à grills)

La Municipalité tient à remercier sincèrement la surveillante, Mme Amela Colic, qui va contrôler le refuge pendant le week-end. Depuis 2011, ce service est rémunéré au prix de CHF 30.00 par passage. Les surveillances de la semaine sont assurées par le personnel communal.

BÂTIMENTS ET BÂTIMENT DE SERVICE

Principaux équipements et travaux effectués en 2019 :

Complexe scolaire

- Contrôle et entretien installation chauffage, ascenseur, radiateurs et installations de gymnastique
- Ramonage et révision extincteurs
- Changement des stores des fenêtres des bureaux de l'administration et pose de filtres solaires
- Contrôle et entretien diverses installations électriques et équipements
- Curage des urinoirs et WC
- Installation de carillons pour les classes en remplacement des sonnettes
- Installation de détecteurs de présence dans les WC filles et garçons
- Achat machine à nettoyer les moquettes, buts de unihockey, hampe pour drapeaux

Maison de Commune

- Petits travaux d'entretien courant
- Révision de l'horloge

Bâtiment de services

- Travaux d'étanchéité et entretien de la toiture
- Diverses réfections dans les appartements en location
- Contrôle et révision chauffage

Chapelle

- Contrôle et entretien humidificateur
- Petits travaux d'entretien courant

Fontaine couverte

- Contrôle des installations électriques
- Petits travaux d'entretien courant

Location des salles (réservés uniquement aux habitants de Villars-Ste-Croix)

Tarifs de location :

Salle polyvalente	:	CHF 250.00 + forfait vaisselle CHF 20.00
Salle sociétés	:	CHF 140.00 + forfait vaisselle CHF 10.00

Occupation des salles

Salle polyvalente – Usage gymnastique

- Gymnastique scolaire vingt-six périodes par semaine

Par ailleurs, la salle a également été mise à disposition pour des entraînements ou répétitions :

- Gym Hommes tous les mardis soir
- Jeunes de notre Commune, sous l'encadrement du TSP et/ou du moniteur en période scolaire six heures par semaine
- Juniors FC Bussigny (uniquement hiver-printemps) deux soirs par semaine

Salle polyvalente – Usage polyvalent

- Académie suisse du cor des Alpes douze répétitions de deux heures
- Manifestations publiques, sociétés locales, paroisse deux occupations
- Réceptions privées six occupations

Salle des sociétés

- Sociétés locales dix occupations
- Privés huit occupations

Cette salle est utilisée pour des leçons de musique à raison d'environ huit heures par semaine.

Salle du Pressoir de la Maison de Commune

Cette salle est essentiellement utilisée par le bureau du Conseil général.

URBANISME

Dossiers communaux traités en 2019 :

Durant l'année, 4 demandes de permis de construire ont été déposées (7 en 2018). Il s'agit de :

- aménagement de 6 places de parc
- transformation d'un garage pour création d'un appartement de 2.5 pièces
- construction d'un bâtiment de 2 étages
- création d'un couvert à voitures.

auxquels s'ajoutent différentes demandes d'autorisation municipale pour constructions de peu d'importance (panneaux solaires, pompe à chaleur air-eau, cabanes de jardin, etc).

* * * * *

Inspection Intercommunale des Chantiers

La prévention des accidents dus aux chantiers, selon le règlement du 22 mars 1989, est confiée depuis 1972 à l'Inspection intercommunale des chantiers, basée à Chavannes; elle assume cette tâche pour 9 Communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'activité principale de ce service est l'inspection des chantiers. L'inspection du travail ainsi que les tâches liées ont en effet été reprises dès cette date par l'Etat de Vaud et par les Communes pour le registre des entreprises.

Rappel des tâches :

1. Prévention des accidents dus aux chantiers.
2. Prévention des accidents sur les chantiers.
3. Contrôle des cantines.

<u>A Villars-Ste-Croix</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Nombre de chantiers traités	9	9	16
Nombre de visites effectuées	8	7	13
Contrôle des grues et monte-charges de chantiers	1	1	0
Contrôle des cantines, métiers forains, chapiteaux spectacles	0	0	0

Travaux encore en cours au 31 décembre 2019 :

Construction d'un bâtiment multiusage à la Pierreire.

Construction de trois bâtiments de dépôts à la route de Bellevue (1 grue).

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

L'Ouest lausannois : huit communes, un territoire, une vision partagée

Depuis plus de quinze ans, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix œuvrent pour guider leur développement territorial de façon concertée et cohérente. À travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), créée en 2016 dans le prolongement du Schéma directeur établi en 2003 avec le Canton, les huit Communes ont renouvelé leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

Aujourd'hui, les huit Communes de l'Ouest lausannois renforcent encore leur collaboration en présentant à la population un projet commun de vision territoriale : le Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Cet instrument de référence qui, une fois accepté par les Conseils communaux et général, deviendra contraignant pour les autorités est une image de ce que devrait être le territoire ouest lausannois en 2040 : environnement, mobilité, emplois, activités, culture, patrimoine, infrastructures y sont développés dans le but d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux habitantes et habitants de demain.

L'Ouest lausannois est dynamique et n'a pas fini de nous surprendre !

MISSION

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité collective et à la qualité de vie des habitants, en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Le PDi-OL débattu avec la population

Le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL), en cours d'élaboration, a fait l'objet d'une consultation publique intermédiaire entre le 12 février et le 12 mars 2019. Novateur dans le paysage vaudois et résultant d'une large consultation, ce nouvel outil propose une vision partagée par les huit communes du district à l'horizon 2040. Après le schéma directeur, initié en 2000 et qui avait ouvert la voie à de nombreux projets, le PDi-OL amorcera un nouveau cycle pour l'Ouest lausannois. Guider et accompagner la croissance ainsi que garantir la qualité de vie des habitants constituent les enjeux centraux du PDi-OL. Le PDi-OL se décline en de nombreux domaines, qui concernent chacune et chacun. Plus de 100 prises de position ont été reçues à son sujet. Suite à cette consultation, le document est en cours d'adaptation : il sera complété par la stratégie de mise en œuvre et l'élaboration de mesures concrètes.

STRUCTURES PÉRENNES

PLATE-FORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Créée en décembre 2013, la plate-forme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) a mis sur pied deux ateliers en 2019. Le 27 mars, le 11^e atelier de la PFL-OL s'est déroulé sous la forme d'une visite du projet Praille Acacias Vernets (PAV) à Genève. Cette visite a permis aux participants de découvrir ces lieux plein d'activités qui accueilleront plus de 12 000 logements et de discuter avec les responsables du projet des particularités et moyens mis en place pour cette mutation. Le 12^e atelier « J'achète ? / J'achète pas ? », qui s'est déroulé le 13 novembre à Prilly, avait pour thème le droit de préemption (L3PL) qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Les enjeux liés à ce nouvel outil à disposition des communes, les étapes, les choix à faire et les procédures à prévoir pour l'utiliser au mieux ont été discutés, au regard notamment des moyens mis en place par Lausanne à ce sujet. Les comptes rendus des ateliers de la PFL-OL sont publiés sur le site internet de SDOL.

La participation active des représentants communaux, techniques et politiques ainsi que celle des présidents des conseils communaux, des représentants des commissions d'urbanisme et de quelques autres invités auxquels la plate-forme s'est ouverte selon les thèmes traités, montre le besoin et l'intérêt

de discuter et d'échanger sur le logement, en faisant dialoguer les préoccupations sociales et urbanistiques.

Soutenue pour son lancement par la Confédération et le Canton, la PFL-OL est désormais prise en charge dans le cadre du budget des études SDOL. Un contact étroit se poursuit cependant avec la participation active du responsable de l'Office du logement vaudois au comité de la PFL-OL et la participation régulière de représentants du Canton et de la Confédération aux ateliers de la plate-forme.

Mme Anne Merminod (municipale à St-Sulpice) a présidé la PFL-OL jusqu'au 12 novembre. Dès le 13 novembre 2019, M. Didier Divorne (municipal à Renens) a repris le flambeau et la vice-présidence est désormais assurée par Mme Anne Bourquin-Büchi (municipale à Prilly).

SITES

SECTEUR CROIX-DU-PÉAGE (SITE E)

Dans la perspective de l'arrivée du tramway à Croix-du-Péage, et pour répondre aux demandes de certaines entreprises implantées dans le secteur, la Commune de Villars-Ste-Croix a souhaité étudier la possibilité d'une densification du secteur d'activités de Croix-du-Péage. Un mandat a été attribué à un bureau spécialisé pour identifier les verrous à une densification du secteur et élaborer des propositions d'adaptation du règlement en vigueur. L'étude, pilotée au niveau technique par le Bureau SDOL, a débuté en 2017. Ses résultats confirment l'opportunité d'adapter le règlement des constructions (RPGA) pour permettre une densité et une hauteur des bâtiments plus importantes et assouplir certaines règles contraignant la constructibilité. L'étude a fait l'objet d'une présentation au Conseil général de la Commune à l'automne 2018. Suite à cette présentation, la Municipalité de Villars-Sainte-Croix a confirmé son souhait d'apporter un addenda au RPGA. L'année 2019 a été consacrée à l'examen préliminaire du dossier par les services de l'État et à l'adaptation du projet.

ROUTES – PARCS - CIMETIÈRE

Travaux de construction et d'entretien exécutés en 2019 :

ROUTES

- Déneigement et salage
- Curage des sacs de route
- Maintenance éclairage public
- Maintenance éclairage de Noël
- Eparage

PARCS

- Achat de fleurs pour divers massifs
- Installation de bacs à fleurs devant l'arrêt de bus Au Village
- Abattage arbres (1 x Sansy arrêt Bus et l'autre place de jeux du collège)
- Entretien de la place de jeux Cœur du Village
- Petits travaux d'entretien sur la place de jeux de l'école
- Entretien tracteur « Kubota »
- Travaux d'arrosage automatique à divers endroits

CIMETIÈRE

- Entretien courant
- Mise en place du monument en mémoire aux défunts, sis au jardin du souvenir
- Gravure des plaques nominatives

GESTION DES DÉCHETS

Collecte et élimination

Déchets collectés directement à Villars-Ste-Croix :

		2019	2018	2017
Ordures ménagères	Kg	97'050	98'660	91'510
Verre	Kg	25'831	24'250	33'910
Compostables	Kg	153'630	144'170	149'530
Papier	Kg	49'500	49'250	42'960

Ramassage porte-à-porte du verre

Achat de containers pour revente aux habitants. Collecte au porte-à-porte depuis mars.

EcoPoint "Au Village"

Pour les bouteilles en Pet, capsules Nespresso, alu/fer blanc, vêtements (TexAid) :

Déchèterie intercommunale

La commune de Renens a quitté la déchèterie intercommunale fin 2018.

Courant 2018, les souches ne sont plus acceptées et la prise en charge des pneus est payante.

En règle générale, la quantité des divers déchets récoltés est stable ou en légère diminution.

Passage par année : 34'371 en 2019 et 42'583 en 2018 :

	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Villars-Ste-Croix
2019	16'373	5'363	11'175	0	1'460
2018	15'446	5'142	11'003	9'519	1'473

Coûts par passages :

	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Villars-Ste-Croix
2019	CHF 23.98	CHF 27.98	CHF 24.73	CHF 0	CHF 24.51
2018	CHF 21.89	CHF 25.04	CHF 22.41	CHF 23.70	CHF 22.04

Coûts par habitant :

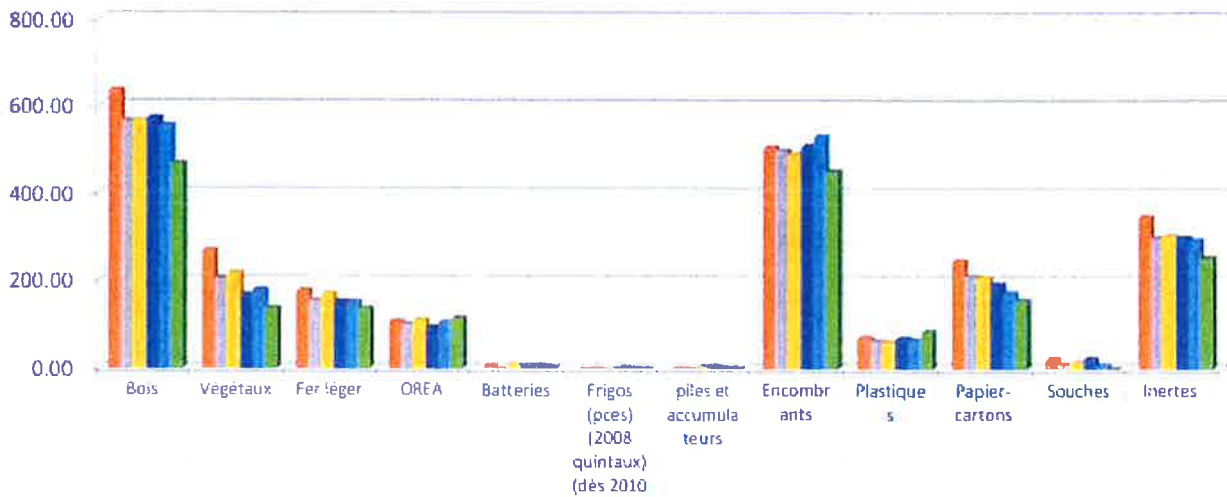
	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Villars-Ste-Croix
2019	CHF 44.83	CHF 19.39	CHF 34.96	CHF 0	CHF 37.15
2018	CHF 38.96	CHF 16.83	CHF 30.80	CHF 21.37	CHF 34.71

Le coût total de la déchèterie se monte à CHF 854'838.20 en 2019 (CHF 971'475.60 en 2018).

Pour Villars-Ste-Croix, le coût est de CHF 35'778.08 (2018 CHF 32'458.40).

Déchettri - Déchèterie intercommunale - Un peu de statistiques

Quantités de déchets 2014/2019



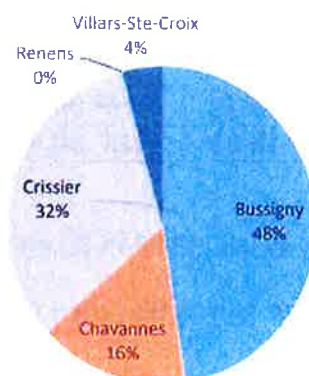
	Bois	Végétaux	Fer léger	OREA	Batteries	Frigos (pces) (2008 quintaux) (dès 2010 to)	piles et accumulateurs	Encombrants	Plastiques	Papier-cartons	Souches	Inertes
2014	634.54	269.43	177.54	106.77	4.20	0.00	1.36	503.63	71.45	246.30	22.27	346.26
2015	564.31	205.24	155.62	100.95	0.00	0.40	0.00	496.94	63.63	210.95	10.72	299.05
2016	564.37	218.53	170.88	112.02	8.27	0.00	2.56	487.98	61.34	207.56	15.75	303.46
2017	571.20	167.77	152.88	93.99	1.80	0.00	1.53	506.09	68.88	191.91	22.82	298.28
2018	554.16	180.23	153.01	105.90	4.62	0.00	0.87	528.83	65.93	172.76	8.46	292.40
2019	467.14	137.37	137.88	115.69	1.88	0.00	0.00	449.62	84.70	156.47	0.00	251.72

Quantités de déchets 2014/2019



	Verre	Alu/fer blanc	Textiles	DSM	Huile	PET	Pneus	Capsules café	Inertes amiantes / Inonérable >2016
2014	72.64	15.32	37.28	30.09	3.46	27.88	23.48	8.48	0.00
2015	62.95	14.74	33.10	27.55	4.11	33.18	27.08	7.57	0.00
2016	67.39	16.03	23.95	27.40	6.16	26.26	22.50	6.89	1.92
2017	63.80	14.09	22.06	24.23	3.46	26.49	30.38	8.06	10.90
2018	56.42	15.54	32.53	23.83	0.00	27.13	8.84	6.90	3.88
2019	55.12	16.58	31.54	22.20	3.64	28.45	0.00	4.69	2.38

Taux d'utilisation par commune en 2019



EGOUTS - EPURATION

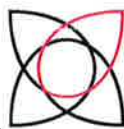
	2019	2018	2017
Consommation d'eau au village et zones industrielles dont les égouts sont reliés à la STEP (en m3)	82'968	80'000	72'653

Seules trois maisons ne sont pas raccordées à la STEP.

Travaux d'entretien exécutés en 2019

Poursuite des contrôles pour la mise en conformité des eaux claires et usées sur des propriétés privées.

Conseil d'établissement


Conseil d'Etablissement

Bussigny - Villars-Ste-Croix

Président : M. Cekerevac Cane

Vice-président : M. Jaques Pierre-Albert

 Secrétaire : M^{me} Marielle Bartolucci

Représentants des autorités communales Glardon Jean-Claude Cattano Nicole Jaques Pierre-Albert Cekerevac Cane	Représentants des parents d'élèves Kappel Philippe Chopard-Lallier Audrey Robert Michel Narr Caetano Isabelle
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements Puthod Jean-Marc Zingre Eric Teodorescu Odile Germanier Catherine	Représentants des milieux et organisations concernés par la vie scolaire Roggo Christian Corvaglia Silvana - à partir de juin 2019 Emery Laurent

Le Conseil d'Etablissements Scolaire (CES) a eu 4 séances en 2019. Malgré le fait que Mme Corvaglia Silvana a rejoint le CES, nous sommes toujours à la recherche d'un membre pour compléter le quart des représentants des milieux et organisations concernés par la vie scolaire.

En 2019, le CES a continué le travail sur des sujets qui ont été identifiés au début de la législature :

- Vivre ensemble, aider nos enfants à vivre ensemble, communiquer les rôles et responsabilités des parties prenantes de l'école ;
- Ville jouable ;
- Structures d'accueil, etc...
- Analyse des camps scolaires.

Les groupes de travail établis autour de chaque thème ont bien avancé dans leurs réflexions mais sans résultats concluants pour le moment.

Une analyse détaillée des camps scolaires, supportée par un sondage destiné aux enseignants et aux délégués qui participent aux camps, a permis de confirmer que tous les participants ne remettent pas en cause la pertinence des camps, tant au niveau des classes primaires que secondaires. Cependant, certaines difficultés ont été soulevées et le CES doit encore faire ses réflexions afin d'identifier des mesures qui pourraient être entreprises pour rendre l'organisation de ces activités plus agréable pour les enseignants.

Le concept "Ville jouable" a été présenté au CES par l'auteur de cette idée, M. L. Emery. Un groupe de travail a été créé en début d'année pour étudier et définir un parcours vers l'école, intégrant des activités ludiques et sécuritaires. Un trajet a été proposé entre le Chemin des Bâches et le collège de Dessous-le-Mont comprenant 15 activités diverses. Les moyens nécessaires à la mise en place de ce parcours sont très modestes et ne demandent aucun investissement particulier. Suite à l'élaboration de ce parcours, le

projet a été discuté avec les responsables du Bureau de Prévention des Accidents (BPA). Tous les postes sont rediscutés car ils sont estimés trop dangereux et le projet est mis en suspens à cause des contraintes liées au BPA. Le projet doit être repensé dans sa globalité.

Le CES a consacré une partie de son travail à une réflexion sur l'utilisation des technologies sans fils dans les salles de classe et les mesures par rapport à l'introduction du nouveau système 5G. Actuellement, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) recommande les normes en la matière qui s'appuient sur les publications de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en termes de rayonnements non-ionisants. Les membres du CES restent attentifs à d'éventuelles nouvelles installations d'antennes 5G.

Suite à l'Arrêt du Tribunal du 7.12.2017 sur le financement des activités scolaires, le *"Règlement concernant l'organisation des courses d'école, des courses de fin de scolarité, des camps sportifs et des sorties nécessaires pour l'enseignement"* a dû être révisé pour respecter la participation des parents aux coûts pour les activités scolaires collectives hors des bâtiments scolaires. A part des prescriptions générales en termes de sécurité, organisation, les moyens de transports, etc. le règlement fixe aussi la durée des courses d'écoles, le rayon de déplacement et les coûts. Idem pour les camps de fin de scolarité et les camps scolaires. Le Conseil d'établissement est d'accord avec la proposition de la Direction de l'école et il a constaté avec grande satisfaction que les activités scolaires hors bâtiments scolaires ne sont pas impactées par le report de charge des parents sur les Communes.

En 2019, les représentants des parents d'élèves au Conseil d'Etablissement ont poursuivi leurs actions contribuant à la visibilité du Conseil d'Etablissement, à savoir : participation aux soirées d'informations organisées par la Direction des écoles et soutien à la conférence d'Alix Noble organisée par la paroisse protestante de Bussigny le 19 février 2019 ("Silence, non-dit... C'est pour ton bien ! Ah, vraiment ?" : réponses, pistes et idées pour mieux comprendre les grandes questions de nos petits, l'origine de nos peurs d'adultes et leurs représentations). Ils ont également organisé la soirée annuelle des parents le 14 mai 2019 présentant le bilan annuel du Conseil d'Etablissement suivi d'une conférence animée par Caroline Dayer ("Prévenir les violences et le harcèlement-intimidation entre élèves"), qui a obtenu un joli succès avec environ 75 participants et un débat nourri.

Le CES a également reçu quelques courriers qui ont été traités.

Administration des écoles

Direction des écoles

Directeur	:	M. Jean-Marc Puthod
Doyens	:	Mme Françoise Loup M. Didier Cordey jusqu'au 31.08.2020 Mme Tiziana Formentin Mme Marie-Laurence Marcellin
Secrétariat	:	Mme Evelyne Haeberli Mme Françoise Pereira Mme Maria de Los Angeles Alonso Klay Mme Sarah Abiom, apprentie 3 ^{ème} année dès le 01.08.2020 M. Tony Stio, apprenti 2 ^{ème} année en stage du 01.09 au 31.12.2019 M. Blerim Iseni, apprenti jusqu'au 31.07.2019
Bibliothécaire		Mme Alexe Cachin (80% Ecole – 10% Commune)
Assistant en informations documentaires (AID) Commune -20% catalogage canton)		M. Loïc Baudin (40% Ecole – 20%
Dépositaire des fournitures scolaires	:	M. Olivier Linder
Infirmière scolaire	:	Mme Carole Maillefer
Conseillère en orientation	:	Mme Karine Fohrer
Médecin scolaire	:	Mme Isabelle Rappaz-Gervaix

Corps enseignant

Au 31 décembre, le corps enseignant comptait 126 maîtres et maîtresses répartis comme suit :

	Primaire	Secondaire	Total
CDD	13	8	21
CDI	65	40	105
Totaux	78	48	126

Répartition selon le taux d'activité et le genre :

Taux	Hommes	Femmes	Total
100%	28	16	44
51 à 99%	8	50	58
1 à 50%	2	22	24
	38	88	126

Classes

A la rentrée d'août, l'effectif des 66 classes était de 1'203 élèves.

Effectifs à la rentrée d'août :

Degré	Année	Classes	Total	Elèves	Total
Primaire	1 et 2P	11		199	
	3 à 6 P	23		453	
	7 et 8P	11		202	
	Enseignement spécialisé/3-6P/R	2		17	
			47		871
Secondaire	9 à 11 S	18		320	
	Développement	1		12	
	RAC1	0		0	
				19	
Total			66		1203

94 élèves viennent de Villars-Ste-Croix (66 au primaire et 28 au secondaire).

Elèves domiciliés dans une autre commune (hors VSC et BY) et scolarisés à Bussigny dès le 01.08.2019 :

1 de Crissier, 4 de Renens, 1 de Prilly, 1 de St-Sulpice.

Elèves domiciliés à Bussigny et scolarisés ailleurs dès le 01.08.2019 :

1 à Cheseaux-sur-Lausanne-La Chamberonne, 3 à Crissier, 1 à Ecublens, 1 à Oron, 1 à Préverenges, 3 à Renens.

Elèves domiciliés à Bussigny et en Sport-Art-Etudes ailleurs :

3 élèves à Lausanne-Béthusy en danse et 3 élèves à Crissier en handball.

Autres

1. Ecoles privées	19 élèves
2. Elèves scolarisés à domicile	5 élèves
3. <u>Parapublic (enseignement spécialisé...)</u>	21 élèves
4. Total	45 élèves

Activités

Spectacles scolaires

6 spectacles scolaires, concerts ont été présentés aux élèves :

- Les 15 et 22.03 « La Moufle et Compagnie », spectacles présentés aux élèves de 1-2P.
- Le 27.03 « Socke 2 », concert de l'Association Germanofolies présenté aux élèves de 5P et 6P.
- Le 02.05 « Anacoluthé ! », spectacle présenté aux élèves de 7P.
- Les 09.et 10.05 « Tim, Tam et les Tic », atelier de prévention organisé par Action Innocence destiné aux élèves de 7P et DES/1.
- Le 04.10 « Le Caillou », spectacle présenté aux élèves de 5P et 3-6P/R.
- Le 25.11 « Pierre et le Loup », spectacle présenté aux élèves de 6P.

Voyages de fin de scolarité de l'année scolaire 2018-2019

La classe 11VP/1 a fait un tour de Suisse en train du 06 mai au 10 mai 2019

La classe 11VP/2 est partie à Munich du 06 au 10 mai 2019

La classe 11VG/1 et 11VG/2 sont parties à Locarno du 13 au 15 mai 2019
La classe 11VG/3 est partie à Tenero/TI du 6 au 10 mai 2019.

CULTES ET SOCIÉTÉS LOCALES

Cultes :

L'Eglise évangélique réformée tient un culte tous les mois dans notre chapelle.

La fête annuelle de Paroisse de Bussigny et Villars-Ste-Croix s'est déroulée le 5 octobre à la grande salle de Bussigny. Cette manifestation, présentant des stands très variés, rencontre toujours un vif succès.

Quant à la Paroisse catholique St-Pierre, dont Villars-Ste-Croix fait partie, sa traditionnelle kermesse annuelle s'est déroulée le 10 novembre 2019 à Bussigny.

Sociétés locales :

L'engagement des sociétés locales (Le Cercle, la société de gym et les Drôles de Mamans) a permis aux habitants de participer à de nombreuses activités. Concert sous les étoiles, jeux, cinéma, four à pain, joutes sportives, carnaBal, course aux œufs de Pâques, rallye, Halloween, St-Nicolas, fenêtres de l'Avent, etc.

La Municipalité remercie vivement les organisateurs pour leur implication dans la vie du village.



Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil général sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil général, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès de la Conseillère municipale en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

La Conseillère municipale en charge de représenter la commune de Villars-Ste-Croix est Madame Nicole Cattano. En 2019, la représentante de cette commune a participé à 13 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 44 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises en 2019 et cinq préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants de Villars-Ste-Croix au Conseil intercommunal sont au nombre de deux, soit Madame Illuminata Perna et Monsieur Massimo Ragazzo.

Répondant communal

Pour Villars-Ste-Croix le répondant communal est le Capitaine Jaunin. En 2019, les sujets principaux traités dans le domaine de la circulation et du stationnement ont porté sur la conformité de la mise à ban au refuge; de vitesses inappropriées "Au village", avec la pose momentanée d'un afficheur préventif de vitesse; de procédures de dénonciations lors d'un usage abusif d'un fonds privé, notamment sur la parcelle "New Adoc". Dans le domaine des incivilités, il a été question de nuisances sonores et de respect des horaires d'utilisation de la nouvelle place de sport "Coeur du Village", ainsi que des possibilités d'action suite à des dépôts non-conformes de déchets sur la voie publique.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Villars-Ste-Croix

Dans le cadre du projet Regio, les Unités territoriales se sont rapprochées du personnel du poste de la gendarmerie de Renens ainsi que des répondants de proximité qui œuvrent sur l'ensemble du territoire vaudois. Les premières discussions constructives ont permis d'échanger sur plusieurs méthodes de travail, dont l'activité en lien avec l'approche en résolution de problèmes.

Depuis plusieurs années, le personnel des Unités territoriales exploite la méthode "SARA" (Situation – Analyse – Réponse – Analyse) qui est enseignée à l'Académie de police de Savatan. Convaincus par la méthode utilisée par nos collègues gendarmes, soit "SMARE" (Situation – Mesures transitoires – Analyse – Réponse – Evaluation), les collaborateurs des Unités territoriales l'ont adoptée en 2019. Ce procédé donne l'avantage de réfléchir dès le début de la prise en charge de la problématique sur les premières mesures qui peuvent être mises en place pour lutter contre un phénomène récurrent.

En 2019, l'Unité territoriale a traité différentes affaires en approche en résolution de problème. Ci-après quelques chiffres en lien avec la commune.

PROVENANCE DES DEMANDES	Totaux
ASSOCIATION DE QUARTIER	0
AUTORITES COMMUNALES	1
ASP	0
CET	0
COMMERCANTS	0
POLICE SECOURS	1
GENDARMERIE	0
INFO CITOYEN	0
JUSTICE DE PAIX	0
PREFET	0
SPONTANE	0
AUTORITES SCOLAIRES	0
TPO	0
ETAT-MAJOR POL	0

TYPLOGIE SMARE	Totaux
Animal	0
Circulation routière	0
Conflit de voisinage	0
Conflit familial	0
Dommages à la propriété	1
Evaluations et conseils	0
Incivilités	0
Litige	0
Mendicité - Rom's	0
Nuisances sonores	0
Quérulent - Marginaux	0
Sentiment d'insécurité	1
Stationnement	0
Nuisances diverses	0

CONCILIATION	Totaux
Séances de médiation	0
Bons offices	2

Service de la signalisation

En 2019, à Villars-Ste-Croix, le service est intervenu à une reprise à la suite d'un accident de la circulation et 27 interventions ont été réalisées sur des chantiers. Les policiers sont également intervenus lors d'une vingtaines de manifestations, dont la fermeture des rues du village pour le vide-grenier, la Fête nationale du 1^{er} août, le défilé des voitures anciennes et la St-Nicolas.

Enfin, 43 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation pour la suppression momentanée de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

Statistiques pour Villars-Ste-Croix

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Police Proximité

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	38
		Véhicules contrôlés	17'003
		Véhicules en infraction	1'225
		% d'infractions	7.20%
	Signalisation	Interventions	91

Police Administrative

Commission de police	Audiences		-
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	6
		Domaine public	75
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	128
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	PV d'audition SPOP	-
		Rapports SPOP	-
		Naturalisations ordinaires	2
		Solde année précédente	1
		En attente de rédaction	1
Notifications	Commandements de payer reçus		55
	Mandats reçus		1
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de sales : 18	Janvier	-
		Février	1
		Mars	-
		Avril	1
		Mai	1
		Juin	3
		Juillet	-
		Août	3
		Septembre	3
		Octobre	1
		Novembre	2
		Décembre	3
	Activités itinérantes (stands divers, collectes, ventes diverses, flyers)		1

*Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

Numéros à retenir

URGENCE Polouest + Polcant : 117

Questions administratives Polouest : 021 622 80 00

CONTRÔLE DES HABITANTS

Population

973 habitants inscrits au 31 décembre 2019, soit :

Suisses	710	
Etrangers	263	(34 nationalités)

Notre Commune compte 10 habitants de plus au 31 décembre 2019 par rapport à 2018.

Naissances : 7 naissances ont été enregistrées durant l'année.

Décès : 5 décès ont été enregistrés durant l'année.

Naturalisations : 6 adultes ont obtenu la nationalité suisse en 2019.

Mutations :

Durant l'année écoulée, il a été enregistré :

Mutations d'arrivées	111 en 2019	113 en 2018
Mutations de départs	103 en 2019	103 en 2018

Encaissements :

Durant l'année, 21 cartes d'identité ont été établies.

Les montants encaissés se répartissent comme suit :

	<u>encaissés par notre Commune</u> :		<u>reversés au SPOP</u> :	
Permis de séjour étrangers (représentant 183 mutations concernant les autorisations de séjour)	CHF	12'348.00	CHF	8'121.20
Cartes identité	CHF	1'155.00	CHF	693.95
Emoluments divers	CHF	522.00	CHF	0.00

Nous rappelons que tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les demandes pour l'obtention d'un passeport peuvent se faire par Internet sur le site www.biometrie.vd.ch ou par téléphone au 0800 01 1291.

Pour les personnes désireuses d'obtenir uniquement une carte d'identité, le contrôle des habitants de notre Commune peut encore effectuer la demande.



Service de défense incendie et de secours



Les Objectifs de l'année 2019 étaient :

- Recruter entre 8 et 15 nouveaux sapeurs : Objectif atteint, nous avons 16 personnes qui participeront à la formation de base.
- Maintien et renforcement des acquis et formation complémentaire de l'ensemble du personnel du SDIS : Objectif atteint, les membres du SDIS ont effectués 82 jours de cours ECA.
- Maintien de l'effectif aux environs de 90 :Celui-ci est atteint puisque l'effectif s'est stabilisé à 92.

Les Objectifs de l'année 2020

- Recruter une dizaine de personnes.
- Maintien de l'effectif aux environs de 80 à 90 personnes
- Maintien des connaissances et perfectionnement.

Effectifs

1^{er} janvier 2019

Officiers	10
Sous-officiers	23
Appointés, sapeurs, recrues	<u>57</u>
Total	90

1^{er} janvier 2020

Officiers	11
Sous-officiers	20
Appointés, sapeurs, recrues	<u>56</u>
Total	87

Activités du SDIS durant l'année 2019

Cours et formations :

Le personnel du SDIS a participé à des cours et formations ECA couvrant plusieurs domaines d'activités.

Un exercice APR maison de feu s'est déroulé à la maison feu de La Rama.

Les nouvelles recrues ont participé à l'EFRI durant cette année afin de consolider leurs connaissances.

Le SDIS a organisé deux journées portes ouvertes dans le cadre des 150 ans de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompier, celles-ci ont rencontré un beau succès populaire.

Le SDIS a organisé 2 journées dans le cadre du passeport vacances.

La section JSP, sous la responsabilité du Lieutenant Bouchet Christophe, a participé aux journées cantonales JSP.

Deux d'entre eux ont passé avec succès leur examen flamme 1, deux leur examen flamme 2 et trois leur examen Flamme 3, qui est l'équivalent de la formation de base pour les sapeurs.

Formation, exercices et séances

Exercices et séances 2019	
Exercices DPS	17
Exercices DAP	5
Exercices DPS + Exercices DAP	22
Exercices protection respiratoire	13
Cours de cadres	4
Séances d'Etat-Major	9
Séances de commission du feu	6

Concours cantonal FVSP

La 112^e assemblée et le concours de la FVSP ont eu lieu les vendredi 3 et samedi 4 mai sur la commune de Chéserey pour l'assemblée et les concours. 6 équipes gymkhana ont fièrement représenté le SDIS Sorge.

Grande Revue

La grande revue s'est tenue le samedi 5 novembre sur la place des Arcades à Bussigny. Les jeunes Sapeurs-Pompiers ont présenté à cette occasion une démonstration.

Le public a répondu présent lors de cette après-midi.

Celle-ci a été suivie d'un repas à l'hôtel de Ville de Bussigny pour l'ensemble du SDIS et des invités.



Départ à la retraite :

Le Lieutenant Cédric Prada a pris sa retraite du corps des sapeurs-pompiers après 14 années de service.

Le Capitaine Michel Regamey après 22 ans de service.

Recrutement

Nous avons envoyé un courrier à une partie de la population de nos trois communes, des affiches ont été posées dans les commerces, les lieux publics et aux services de la population. Les panneaux d'affichages lumineux de Bussigny et Crissier ont également été utilisés tout cela en plus de la campagne cantonale de recrutement.

La campagne de recrutement 2019 a eu un assez bon succès. En effet, 16 nouvelles recrues se sont manifestées et intégreront notre SDIS.

Véhicules, matériel et équipement

Un nouveau module barrages (pour les événements naturels, inondations), nous a été livré cette année.

Un nombre important de modifications techniques est survenu sur nos véhicules, ceci afin de placer du nouveau matériel fourni par l'ECA.

Nous avons également fait l'acquisition de matériel personnel courant (polos, bottes, pantalons, etc....).

Interventions

Le SDIS a effectué 147 interventions en 2019 contre 182 en 2018 soit 19.25% de moins. Ce nombre se situe toutefois dans la moyenne.

Service de garde

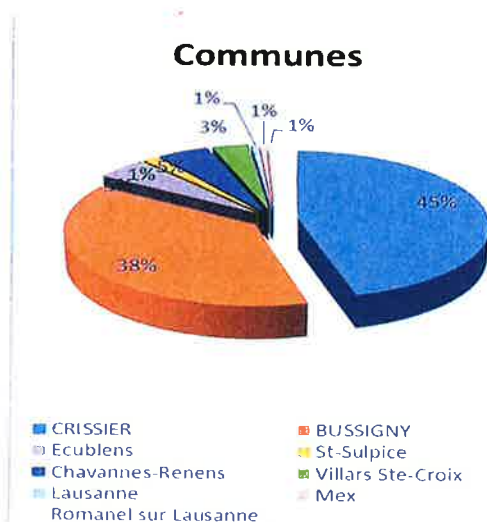
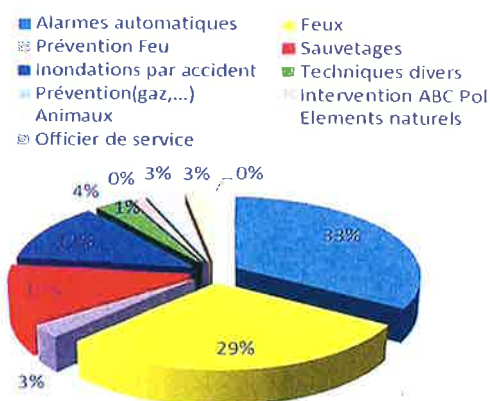
Nous avons procédé au service de garde lors de diverses manifestations (carnaval de Bussigny, 1er août, feu de l'avent.)

Synthèse de l'année 2019

L'effectif est stable, à noter l'arrivée de personnel déjà formé en provenance d'autres SDIS du canton pour la deuxième année consécutive.

A noter un important renouvellement de l'Etat-major suite à plusieurs départs en retraite du service du feu, dont notamment le remplaçant du Cdt qui était également QM.

Le Commandant du SDIS SORGE,
Major Gauchat Stéphane



Interventions 2019	
Alarmes automatiques	49
Feux	43
Prévention Feu	4
Sauvetages	17
Inondations par accident	18
Techniques divers	5
Prévention (gaz,...)	0
Intervention ABC Pol	2
Animaux	5
Eléments naturels	4
Officier de service	0
Total :	147

Communes	
Crissier	67
Bussigny	56
Ecublens	7
St-Sulpice	2
Chavannes-Renens	7
Villars Ste-Croix	5
Lausanne	1
Mex	1
Romanel sur Lausanne	1
Total :	147

**ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
BUSSIGNY - CHAVANNES-PRES-RENENS - CRISSIER - ECUBLENS – PRILLY - RENENS -
SAINT-SULPICE - VILLARS-SAINTE-CROIX**

L'assemblée régionale se compose de 41 membres dont 2 représentants pour notre Commune au 31 décembre 2019, MM. Pierre David et Igor Kortchnoi. Un délégué suppléant, Tahirou Komi a été nommé, mais ne sera assermenté qu'en 2020.

Organisation et conduite

Les tâches principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement
- Mettre sur pied, organiser et diriger les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC
- Coordonner et conduire les engagements en situation d'urgence, dans l'appui des partenaires sécuritaires et autres instances, lors d'événements, ainsi qu'en soutien dans les interventions en faveur de la collectivité (IFC).

Instruction et activités des contingents FIR-FAR

Effectif du personnel de milice (au 31.12.2019)

Au 31 décembre 2019, les contrôles de l'effectif sur le système PISA dénombrèrent 785 miliciens incorporés et formés.

Travaux d'état-major / services d'instruction / entraînement des formations

Article 36 LPPCi (cours de répétition)

Les cadres, spécialistes et soldats de l'ORPC se sont entraînés tout au long de l'année dans des services d'instruction répartis dans des phases d'apprentissage, d'entraînement et d'application, suivant le niveau technique recherché et les moyens en encadrement pouvant être engagés. Conformément aux directives du canton, l'ORPC a engagé ses six compagnies dans des cours de répétition propres à chacune des unités.

506 miliciens ont réalisé 1'592 jours de service dans les cours de répétition.

Chaque année, un détachement d'une vingtaine de spécialistes de l'ORPC, incorporés dans le domaine assistance et sanitaire, s'engagent en soutien et sous la direction du Service de Transfusion Interrégionale de la Croix Rouge Suisse. En 2019 et sur 9 journées d'engagement, ils (elles) ont effectué 95 jours de service et participé à la collecte de 2111 poches de sang validées sur 2560 donneuses et donneurs.

Article 27 LPPCi (interventions en situation d'urgence)

- Engagement d'urgence – DELESTA (Accident sur l'A1/A9) le 10 avril 2019 (06h00 – 12h00)
- Engagement d'urgence – DELESTA (Accident sur l'A1) le 9 octobre 2019 (12h00 – 24h00)
- Engagement "Canicule" au mois de juin 2019

Article 27a LPPCi (interventions en faveur de la collectivité)

- Engagement « 20 KM de Lausanne » samedi/dimanche 4 et 5 mai 2019 – en soutien de l'ORPC Lausanne District
- Fête des vigneron (FEVI) à Vevey (phase « opération » du 18 juillet au 11 août 2019
- Triathlon Lausanne 2019 – Grand Final des championnats du monde de triathlon du 29 août au 1er septembre 2019
- Marchethon CF Lausanne, samedi 5 octobre 2019 à Dorigny
- TELETHON 2019 - les vendredi et samedi 6 et 7 décembre dans l'Ouest lausannois

Jours de service

Tous ces exercices et interventions représentent pour l'année 2019 un total de 2'577 jours de service, effectués par 1'009 personnes. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2018 et nous constatons également que la répartition entre les types d'interventions peut fortement varier d'une année à l'autre :

2'577 jours de service en 2019 contre 2'790 jours de service en 2018.

Véhicules de service et d'intervention

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito- Mercedes » combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire, deux véhicules légers, dont un pour le Piquet de l'ORPC et un autre pour le transport de matériel léger ; les dix sont la propriété de l'ORPC.

Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

Sur 451 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois POLYALERT, 12 sont enregistrées dans la région Ouest lausannois.

Essais de sirènes du 6 février 2019 :

Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du quatrième test dans le cadre du dispositif POLYALERT.

Sirènes fixes

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultat : 11 en ordre, soit 1 sirène n'a pas pu être enclenchée manuellement sur son site.

Sirènes mobiles

Les 11 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. 4 sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 7 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultat : 11 en ordre, malgré la défektivité du micro-tél d'un des nouveaux véhicules.

Objectifs 2020 et nouvelles bases légales

Objectifs pour l'ORPC

Restructuration dans le cadre du personnel professionnel

- Engagement d'un chef opération-instruction et remplacement du chef d'équipe matériel-constructions. Ces deux postes sont à 100% ETP.
- Etude d'un nouveau règlement du personnel professionnel de l'ORPC.

Organisation et maintien du concept des services d'instruction au niveau compagnie

- Recherche de cadres et consolidation des fonctions de conduite à l'échelon commandement de compagnie.
- Entraînement des formations au niveau compagnies indépendantes dans des cours de répétition annuels et regroupement des cadres subalternes dans un « pool » engageable dans plusieurs périodes dans l'année (optimisation de l'encadrement).
- Recherche et formation de 2-3 officiers de piquet, ainsi que 10-15 nouveaux spécialistes FIR (porteurs de pagers), pour atteindre le contingent d'une centaine de FIR.

Amélioration et développement des moyens

- Répartition des lots de nouveau matériel technique reçus du SSCM et entraînement à leur utilisation.
- Suite des préparatifs en infrastructures pour l'hébergement et l'accueil en cas d'urgence.
- Consolidation et développement des moyens en trains d'intervention (matériel technique).
- Maîtrise du ravitaillement de ses propres troupes, des partenaires et de la population.
- Entraînement à la conduite dans les locaux fixes et les structures mobiles.

Uniformisation et développement des procédures

- Suite des travaux et mise à jour des concepts principaux d'engagements (CODENG ROL)
- Consolidation du système de gestion des incorporés PISA et OM (comptabilité et gestion des constructions).

Consolidation de la collaboration avec nos partenaires

- Réussite des grands engagements en faveur de la collectivité, soit les JOJ Lausanne 2020 en janvier, les Championnats du Monde de hockey Lausanne-Zurich 2020, en mai et la participation active dans le soutien à la manifestation en mobilité douce de « Cap sur l'Ouest » dans les 8 communes du district de l'ouest lausannois (dimanche 27 septembre).
- PCV et POL dans les domaines de DELESTA Autoroutes et recherche de personne (battue) ; les SDIS, Samaritains, services régionaux et communaux pour le Plan canicule.

Corpus réglementaire PCi vaudoise

Les trois règlements sont maintenant entrés en vigueur :

- Règlement sur l'organisation et l'administration de la Protection civile vaudoise (ROAPCi) au 1er janvier 2019
- Règlement sur les interventions et l'instruction de la Protection civile vaudoise (RIIPCi) au 1er janvier 2019
- Règlement sur les ouvrages de protection (ROP) au 1er juillet 2019.

Révision de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002

Après l'approbation par le Conseil fédéral en novembre 2018 du lancement de la révision totale de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), les échanges parlementaires entre le Conseil national et celui des Etats ont eu lieu tout au long des sessions de 2019. Avec la révision de la LPPCi, le Conseil fédéral entend moderniser le système de la protection de la population et l'orienter sur les dangers et les risques actuels. Le parlement a soutenu cet objectif mais en raison des grandes divergences entre les cantons et le Conseil fédéral, plusieurs modifications ont été apportées audit projet de loi.

Les premières conséquences sont les suivantes :

- Maintien du système des contributions de remplacement pour les abris (art. 61 à 67).

La suppression de l'obligation de disposer d'un abri et des contributions de remplacement ou, à défaut, l'arrêt de la construction de nouveaux abris, ont été rejetées.

- La réduction et l'assouplissement de la durée du service obligatoire de la protection civile est maintenue ; elle devrait commencer au plus tôt à 18 ans et se terminer au plus tard à 36 ans. Le recrutement s'effectue entre 19 et 25 ans, au plus tard. La durée de service est de 12 ans ou 245 jours de service pour les soldats et sous-officiers.

Pour les sous-officiers supérieurs et les officiers, la durée de servir va jusqu'à l'âge de 40 ans. La possibilité d'effectuer un service long est abandonnée.

- La réactivation d'un service sanitaire au sein de la protection civile est abandonnée.
- Les coûts liés au système d'information et de gestion du personnel de l'armée et de la protection civile restent à la charge de la confédération, celle-ci assurant l'exploitation et le développement dudit système.

Conclusion et perspectives d'avenir

L'année 2019 s'est révélée assez chargée pour l'ORPC et la PCi en général, que ce soit dans les cours conventionnels, mais surtout dans les interventions en faveur de la collectivité (Fête des Vignerons et Championnat du Monde de Triathlon, entre autres). En 2020, ce sera « bis repetita », puisque le programme s'annonce « copieux » : les JOJ Lausanne 2020 en janvier, les championnats du Monde de Hockey sur glace à Lausanne (Malley) et Zurich, en

mai, les championnats du Monde cyclistes à Aigle, en septembre et surtout pour l'ORPC ROL, le Cap sur l'Ouest dans les 8 communes du district, aussi en septembre et particulièrement la journée phare du dimanche 27 septembre 2020. La menace des canicules, des fortes pluies, des inondations et autres risques de catastrophes ou dérèglements climatiques nous poussent à rester vigilants et prêts à intervenir en toutes circonstances.

Nous profitons de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son état-major, pour le soutien technique et tactique, ainsi que nos autorités communales qui, par l'encadrement du comité de direction et du conseil intercommunal, nous apportent leur appui permanent.

L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

Chavannes-près-Renens, le 26 février 2020 Le Commandant de l'ORPC ROL

Lt col Pierre Annaheim.

ARASOL Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest Lausannois

Les organes de l'association au 31 décembre 2019 sont :

Conseil intercommunal :

Présidente : Mme Caroline Albiker Pochon (jusqu'au 30.06.2019)

Mme Nathalie Dubuis (dès le 01.07.2019).

Nos délégués : Mmes Jacqueline Pernet et Nadia Schmid.

Comité de direction : Représentante de Villars-Ste-Croix : Mme Susanne Perrudet, Municipale.

* * * * *

Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

La Plateforme jeunesse s'est réunie trois fois en 2019, le 13 mars avec les animateurs, le 19 juin avec les TSP et le 13 septembre. Lors de cette séance, les Municipales et Municipaux présents ont entamé une réflexion sur l'utilité d'engager un ou une médiatrice culturelle pour renforcer les équipes des acteurs jeunesse.

La Plateforme a également été informée de la volonté de Monsieur Spagnolo, directeur de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) de profiter de l'existence dans le district de l'Ouest lausannois de la Plateforme jeunesse et du groupe coordination jeunesse, pour mettre en place un projet pilote concernant "Le non-recours des jeunes de 14 à 25 ans aux prestations sociales dans l'ouest lausannois". Un groupe de travail s'est constitué entre les représentants du canton et les acteurs jeunesse, et la Présidente de la Plateforme et le responsable du groupe coordination jeunesse ont rencontré Monsieur Spagnolo et Madame Fazenda-Müller, responsable de pôle d'appui social de la DGCS le 3 décembre. La mesure débutera au premier trimestre 2020 et sera présentée à la Plateforme lors de sa première séance de l'année.

La difficulté de trouver une date convenant à toutes les Municipales et tous les Municipaux membres de la Plateforme n'a pas permis de faire l'apéritif de fin d'année en 2019, il a été déplacé en janvier 2020. Il a été également décidé de modifier cette rencontre festive en invitant en première partie une conférencière ou un conférencier pour traiter d'un sujet concernant la jeunesse et de convier à cette rencontre tous les divers acteurs de la société civile et des autorités généralement invités à cette rencontre informelle.

La commune de Bussigny avait jusqu'ici mis gratuitement à la disposition de la Plateforme une secrétaire, Madame Dominique Ziegler, pour s'occuper du secrétariat et de la prise des PV. Bussigny ayant manifesté son désir de modifier cette manière de fonctionner, la Plateforme a dû se séparer à regret de sa secrétaire historique.

Projets financés

2019 a été intense et de nombreuses animations et activités ont été proposées aux jeunes des communes de l'Ouest lausannois. Les collaborations intercommunales et interprofessionnelles sont toujours meilleures entre les acteurs Jeunesse du District et cela est réjouissant.

Il faut souligner que la subvention des communes du District n'a pas suffi en 2019 à financer les projets. Les différents GT ont dû faire appel à différents sponsors, fonds cantonaux ou nationaux pour couvrir les dépenses. Cette année près de CHF 6'500.- ont été obtenus. Grâce à ces apports le budget a été respecté.

- Le tournoi de foot rencontre toujours un vif succès. Les filles et les garçons de l'Ouest attendent cet événement des Relâches de février avec impatience pour se mesurer dans un esprit emplit de fair-play
- Le cinéma-débat de cette année s'est déroulé lors de la semaine contre le racisme. Le film Métis du réalisateur lausannois Luc Godonou Dossou a rencontré un vif succès lors de sa diffusion au Cinétoile de Malley. Le débat qui a suivi a permis aux jeunes d'échanger sur la thématique abordée.
- Le tournoi de basket 3x3, en est à sa deuxième édition et commence à se faire une place au niveau sportif dans l'ouest lausannois.
- La première du West Warrior Trophy n'a pas correspondu aux attentes des organisateurs en terme de participation, néanmoins l'énergie et l'esprit positif dégagés par toutes les jeunes femmes et jeunes hommes du District ont fait de cette journée une réussite.
- 2019 a également été l'année pré-Lausanne2020. Des animations préparatoires à cet événement unique pour la Jeunesse et l'Olympisme ont permis d'aborder des thématiques diverses autour du sport, de l'alimentation et de l'esprit olympique. Une rencontre avec les organisateurs des JOJ à Villars lors d'une sortie neige, un tournoi de "Eisstock" sur glace et un Dîner Quizz ont été organisés en lien avec les JOJ.

Travailleur social de proximité

Le travailleur social de proximité (TSP), engagé par Bussigny et intervenant pour un taux d'un peu moins de 10% sur notre commune, a donné sa démission en août 2019. Dès lors, notre fidèle animateur, Stéphane, a repris l'entier du suivi de nos jeunes.

Le bilan des activités et démarches les plus récurrentes effectuées en 2019 avec les jeunes de Villars-Ste-Croix sont les suivantes :

- Activités sportives en salles de gym (avec, entre autre, comme base commune le respect, l'empathie et la camaraderie)
- Cinéma-débat (principalement basés sur l'altruisme, des valeurs humanistes, de la prévention et de la promotion de la santé)
- Table ronde avec partage de repas (échanges libres ou en lien avec le cinéma débat)
- Inauguration du terrain multisports et préparation à l'inauguration (décorations, idées sportives)
- Divers entretiens avec les parents (téléphoniques ou sur place)
- Aide dans l'orientation : perspectives professionnelles/estudiantines
- Orientation vers des structures sanitaires pour des difficultés d'ordre: psychologiques, de prévention, de troubles organiques (blessures au sport, symptômes avant-coureur d'un dysfonctionnement organique)
- Entretien motivationnel/éducatif/de relation d'aide et ceci sous forme de groupe, mais surtout des entretiens en individuel (avenir professionnel; santé mentale sur des cas d'errances et/ou décrochage scolaire, difficultés dans le lieu professionnel, prévention-sexualité).

Accueil de jour des enfants de Bussigny et Villars-Ste-Croix

Présentation et missions

Le Réseau BussiVillAje est une association selon art. 60 et suivants du CC dont l'assemblée générale se compose de délégués des conseils communaux et généraux des deux communes membres. Le Réseau propose des places d'accueil en priorité pour concilier vie familiale et vie professionnelle au moyen de trois type d'accueil : familial, préscolaire et parascolaire.



Composition du Comité directeur :

Président	M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Présidente	Mme Nicole Cattano, Municipale de Villars-Ste-Croix
Membre	Mme Germaine Müller, Municipale de Bussigny
Membre	Mme Chantal Oberle, Cheffe de service du SASJ de Bussigny jusqu'en août 2019 puis M. Horat Simone, Chef de service du COSEC de Bussigny
Membre	M. Laurent Emery, Adjoint du service du SASJ de Bussigny
Directrice	Mme Patricia Mutrux Poehler

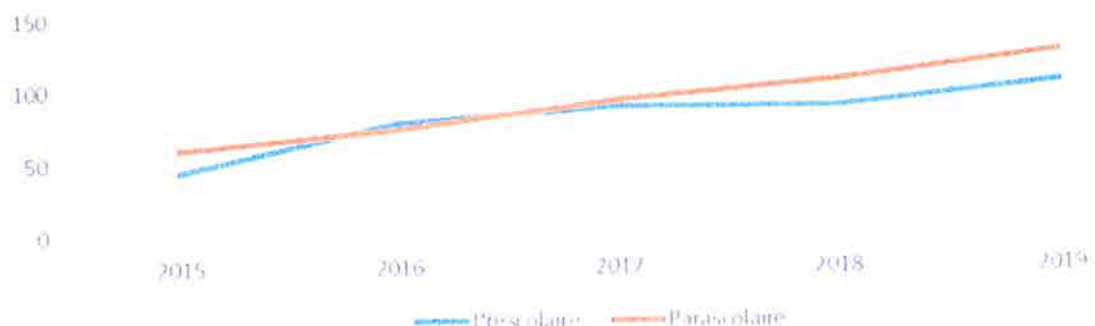
Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au 31 décembre

	Préscolaire (Garderies) <i>Maison Petite Enfance Ile aux Oiseaux</i> Enfants 0-4 ans	Parascolaire (UAPE*) <i>Les P'tites CraBulles La FlamanBulle</i> Ecoliers 1P et 2P	Parascolaire (APEMS) <i>La Bulle d'Air La MandiBulle</i> Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial de jour 4 mois à 12 ans	Total
2014	78	46	90	147	361
2015	94	40	100	137	371
2016	140	56	101	128	425
2017	145	74	133	127	479
2018	158	73	169	132	532
2019	180	81	156	130	547

*en UAPE, les écoliers 1-2 P ont fréquenté Les Albatros, La Croque et L'Appart' jusqu'au 31 juillet 2019, dès le 1^{er} août Les P'tites CraBulles et La FlamanBulle ont pris le relais.

Développement de l'offre du Réseau

Evolution du nombre de places offertes en accueil collectif



En cette année 2019, la location et aménagement d'un site à la rue St-Germain a permis d'ouvrir de nouvelles places dans le domaine de l'accueil collectif, l'accueil familial restant quant à lui stable. La capacité s'est accrue de 20% en accueil préscolaire (garderie) et de 18% en accueil parascolaire par rapport à 2018. L'ouverture du réfectoire du Raisin aux écoliers de 5 P à 8 P est venu compléter ce dispositif. Cette dernière offre complémentaire a eu comme conséquence une diminution du nombre d'écoliers accueillis à La Bulle d'Air mais une augmentation de la fréquentation. En effet, les écoliers partis au réfectoire ne fréquentaient la structure que pour un ou deux midis par semaine, ils ont fait place à des écoliers plus jeunes qui nécessitent une plus grande fréquentation hebdomadaire.

L'ouverture de places en accueil collectif est un processus long, complexe et coûteux (obstacles architecturaux, légaux, financiers, pénurie de personnel qualifié) et le territoire du Réseau se situe dans une zone pour laquelle la pression de la demande a été estimée parmi les plus fortes du canton ; les taux d'activité des familles augmentant au fur et à mesure que des places sont ouvertes, il faudra encore du temps avant que l'offre ne rejoigne la demande.

Personnel

Considéré dans son ensemble avec la Maison de la Petite Enfance, le Réseau Bussivillaje emploie 86 collaborateurs-trices, dont la moitié est domiciliée sur une des deux communes, pour 67 EPT ; 6 apprentis, 6 stagiaires et du personnel remplaçant complètent l'équipe de base pour dépasser une centaine de personnes. Un poste d'apprenti supplémentaire sera disponible dès 2020. Un poste de spécialiste en RH a été créé dès septembre 2019 à 50% incluant la fonction d'adjoint à la direction.

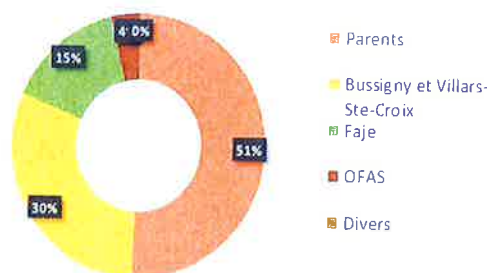
Gestion

Le Comité directeur s'est réuni à 9 reprises et s'est employé à mettre en œuvre le plan de développement qui va accompagner la croissance des besoins de matière de garde des enfants. Une convention pour l'ouverture d'un nouveau centre de vie enfantine en partenariat public-privé a été signée avec Pop e Poppa Sàrl qui exploite de nombreuses crèches en Suisse. Des projets pour de nouvelles structures dans la zone de Bussigny Ouest sont en cours d'élaboration.

Le Réseau a présenté un dossier de reconnaissance à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (Faje) accompagné d'un plan de développement adapté au cadre légal afin de pouvoir bénéficier de subventions pour la période 2020-2025. La croissance maîtrisée et constante du Réseau a été constatée par cette instance et les dispositifs conséquents déployés pour faire face à la demande particulièrement forte sur le territoire ont été salués.

La comptabilité ainsi qu'une partie des ressources humaines sont confiées à la société Service Famille et la société Fidinter assure la révision des comptes. Ces derniers sont également présentés à une commission de gestion constituée de délégués de l'assemblée générale. En 2018, les charges totales du Réseau BussiVillAje se sont montées à CHF 5'601'034. - Le financement se répartit principalement entre les contributeurs suivants :

Contributeur	Financement 2019
Parents	CHF 2'835'171
Communes	CHF 1'714'025
Faje	CHF 839'756
OFAS	CHF 204'551
Divers	CHF 7'531



La majeure partie du coût provient des charges de salaires des équipes éducatives. L'augmentation de la participation de la Faje dans le financement de l'accueil de jour a diminué la part relative des deux communes et il faut souligner que les familles utilisatrices restent les principaux financeurs. Les aides de la Confédération (OFAS) ne sont que ponctuelles et limitées aux deux ou trois années qui suivent une ouverture. Il convient de relever que, en valeur absolue, depuis 2013, le financement consacré par les communes a augmenté de 31% au fur et à mesure de la croissance de l'offre en places d'accueil.

Accueil familial de jour

La structure propose des places au domicile des accueillantes en milieu familial pour des enfants de 4 mois à 12 ans.

Données statistiques

	2019	2018	2017
Nombre d'accueillantes au 31 décembre :	26	27	27
Nombre de places d'accueil autorisées :			
- 0-6 ans	98	95	96
- écoliers dès la 2P	50	53	54
Total d'enfants accueillis sur l'année :	159	158	153
Nombre d'enfants au 31 décembre :	130	132	127
Âge des enfants accueillis :			
- 0-4 ans	48	45	43
- 4-5 ans (1-2P)	24	30	24
- dès 6 ans	58	57	60
Total d'heures d'accueil	106'121.70	99'658.50	103'097.75

Dépannages et urgences

La coordinatrice a pu organiser 116 dépannages de durée variable, soit une dizaine de plus que l'année précédente. Les dépannages continuent, année après année, d'augmenter progressivement et cette évolution a un impact direct sur la charge de travail de la coordinatrice. Il est constaté une plus grande difficulté pour les parents d'être dépannés par des proches ce qui explique la majorité des recours à la structure.

Il s'agit de trouver, si possible, une solution pour les situations suivantes :

- durant l'absence de l'accueillante attitrée (vacances ou empêchement de travailler)
- durant les vacances scolaires pour les écoliers dès 2 P (en effet le cadre légal restreint le nombre d'enfants autorisés chez une accueillante durant les vacances scolaires car ils sont présents toute la journée)
- pour des enfants fréquentant l'accueil collectif préscolaire ou parascolaire durant la fermeture des structures
- pour une durée limitée dans le cadre de l'accueil d'urgence (grossesse alitée avec accueil de la fratrie, accueil des enfants en cas d'hospitalisation d'un parent, etc).

Il est important de relever la bonne collaboration entre les accueillantes qui se rendent disponibles et favorisent l'entraide quand elles le peuvent. L'accueil d'urgence ne peut se faire que si une accueillante se trouve momentanément avec des places libres ce qui est aléatoire et plutôt rare.

Agrément et surveillance

La coordinatrice gère la procédure d'agrément exigée par la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants. En 2019, une quinzaine de personnes ont été reçues en entretien et deux d'entre elles ont suivi la procédure pour devenir accueillante agréée, dont une domiciliée sur la commune de Villars-Sainte-Croix. Trois personnes ont cessé leur activité pour un nouveau projet de vie ce qui nécessite de retrouver des places pour les enfants accueillis et peut se révéler sportif !

Les accueillantes sont tenues de respecter le cadre institutionnel (règlement du Réseau et cahier des charges) ainsi que le cadre légal (directives pour l'accueil familial de jour de l'OAJE). Au-delà de ces aspects, chaque accueillante organise l'accueil en fonction de sa situation familiale, de l'âge de ses propres enfants et des enfants accueillis, de la présence ou pas d'écoliers ou de bébé dans son groupe d'enfants.

Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS 3P à 8P)

La MandiBulle et *La Bulle d'Air* accueillent les enfants le matin, avant l'école, le midi et l'après-midi après l'école. Ces deux sites, situés dans le collège du Tombay ainsi qu'à Dallaz, ont une capacité de 112 places. Les places se répartissent, selon la demande au moment des inscriptions, comme ceci : 55 places pour les 3-4 P, 43 places pour les 5-6 P et 14 places pour les 7-8 P.

En novembre 2019, nous dénombrons 156 enfants inscrits dont 75 écoliers de 3 et 4P, 59 écoliers de 5 et 6 P et 22 élèves de 7 et 8 P.



Trajets scolaires (hors zones scolaires)

Avec l'ouverture du réfectoire du Raisin pour les élèves de 5P-8P, la proportion d'écoliers de 3-4P fréquentant les APEMS a augmenté. Selon le cadre légal de référence EIAP, l'accompagnement des enfants hors zone scolaire est laissé à l'appréciation des directions. L'éclatement des sites (6 à 7 selon les années) dans lesquels sont enclassés les écoliers de 3-4 P pose des difficultés majeures. Par exemple le mercredi matin, une seule éducatrice étant présente pour 12 écoliers, il lui est impossible de se rendre sur les différents sites scolaires pour la même heure.

Après avoir essayé d'accompagner les écoliers 3-4P sur tous les sites durant l'année scolaire 2018-2019, le bilan s'avère insatisfaisant. En effet, une éducatrice peut se retrouver mobilisée pour un seul enfant jusqu'à Vuette, alors qu'une autre va se retrouver avec un nombre trop élevé d'écoliers lors d'un autre trajet ou à l'intérieur de la structure. L'attente parfois trop longue, devant une école pour récupérer tous les écoliers, y compris ceux que leurs parents n'ont pas annoncés comme absents, constitue aussi une énorme difficulté organisationnelle. Afin de répondre au mieux aux problèmes de sécurité sur le trajet de l'école la solution suivante a été mise en œuvre à la rentrée 2019 :



- les écoliers enclassés à Roséaz et à Vuette sont accompagnés car il s'agit des trajets hors zone scolaire avec deux passages piétons,
- une éducatrice est présente au passage piéton du Vieux-Collège pour sécuriser la traversée de la route pour les élèves se rendant au Vieux-Collège, à Tombay et à Dessous-le-Mont,
- Les écoliers qui prennent le bus scolaire en direction de Cocagne ou de Villars-Ste-Croix se rendent à l'arrêt de bus de façon autonome.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE 1P et 2P)

L'accueil des écoliers anciennement nommés « enfantines » se déroule, depuis la rentrée scolaire 2019, au sein de deux nouvelles structures, *Les P'tites CraBulles* (nouveau bâtiment à St-Germain 2) et *La FlamanBulle* (anciennement site de *L'Appart*).

Ces structures ont une capacité de 84 places mais pour démarrer, 60 places ont été ouvertes ce qui a permis d'accueillir 81 enfants.



L'ouverture de ces structures a nécessité l'engagement de 10 personnes supplémentaires qui travaillent sur les deux unités.

Le 27 septembre 2019 s'est déroulée l'inauguration des *P'tites CraBulles* lors d'une belle soirée très conviviale.

Accueil préscolaire et parascolaire : *L'île aux Oiseaux et Les Albatros*

La structure assure l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 6-7 ans de 7h00 à 18h30 avec les groupes d'âges suivants :

- Les Colibris et les Rossignols 24 places – bébés et trotteurs
- Les Goélands 7 places – trotteurs et moyens
- Les Pélicans 20 places – moyens de 30-36 mois à 4 ans
- Les Albatros (UAPE), 24 places – écoliers 1-2P (groupe fermé au 31 juillet)



L'année 2019 a vu le centre de vie infantile *L'île aux Oiseaux* évoluer. En effet, suite à la décision du Réseau de rassembler tous les écoliers 1P-2P au centre de Bussigny dans une nouvelle structure dès le 1^{er} août 2019,

L'île aux Oiseaux se consacre depuis lors à l'accueil préscolaire. Ce passage a nécessité une réorganisation conséquente : prévoir la typologie des nouveaux groupes à ouvrir dans l'espace libéré par les écoliers, le mobilier à adapter, les transformations à effectuer pour viser toujours un accueil de qualité. Il a été décidé d'ouvrir au 1^{er} novembre 2019 un groupe dit vertical ou multi-âges de 7 places et un groupe de 10 places pour moyens dès 2020. La capacité de *L'île aux Oiseaux* passe ainsi de 44 places préscolaires à 51 places préscolaires en novembre et attendra 61 places en 2020.

Au 31 décembre 2019, 91 enfants, soit 81 familles fréquentaient la structure. Le groupe des Colibris accueillait 21 enfants, les Rossignols 22, les Goélands 9 et 39 fréquentaient les Pélicans.

Accueil préscolaire et parascolaire : *La Maison de la Petite Enfance*

L'année 2019 restera celle du départ des écoliers de *La Maison de la Petite Enfance*. La structure avait une capacité d'accueil de 58 places des bébés aux écoliers 1-2P durant plusieurs années. Dès août 2019, elle offre 54 places :



- Les Minimômes, 24 places (10 bébés et 14 trotteurs)
- Les Maximômes, 30 places (moyens 2 ans^{1/2} – 4 ans)

En décembre 2019, 89 enfants, soit 78 familles fréquentaient la structure. Le secteur de la nurserie comptait 19 bébés et 30 trotteurs. Le secteur de la garderie accueillait 40 enfants. L'espace laissé libre par les écoliers de *La Croque* a été réaménagé et un nouveau groupe de moyens a pu y prendre ses quartiers dès la rentrée d'août 2019.

Le secteur bébé affichait en décembre un taux d'occupation de 99.70 %, celui des trotteurs de 94.23% et celui de la garderie de 83.51%. Les équipes ont pu renommer les groupes en choisissant le thème des couleurs :



Les Bébés sont accueillis dans les groupes AZUR et VIOLINE, les Trotteurs dans les groupes TURQUOISE ET INDIGO et les Moyens dans les groupes NACARAT, ZINZOLIN et AMARANTE.

Activités du Comité

Le Comité de l'Association se rencontre plusieurs fois dans l'année pour s'assurer de la bonne continuité de la structure. Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre, parent d'enfants fréquentant la structure, en la personne de Mme Nadia Barbey.

AFFAIRES SOCIALES

Les Municipaux et les chefs de service des affaires sociales des Communes de l'Ouest-lausannois se rencontrent plusieurs fois par an pour mettre en commun leurs réflexions sur les problèmes sociaux.

Les Municipales des affaires sociales de Bussigny et Villars-Ste-Croix ainsi que les différents acteurs du social (les représentants de l'AAS, du CSR, du CMS, de l'ORP, du Défi, du CSP, le travailleur social de proximité et une partie du personnel du service des affaires sociales et de la jeunesse) se sont rencontrés une seule fois en 2019. Cette séance a favorisé la communication et la collaboration entre les organismes.

Chômage

Situation des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2019 (chiffres de l'ORPOL)

	2019	2018	2017	2016
Total des demandeurs d'emploi	15	30	18	23
Total des chômeurs	9	22	11	19
Demandeurs d'emploi - Hommes	4	12	12	16
Demandeuses d'emploi - Femmes	11	18	6	7
Demandeurs d'emploi - Suisses	6	17	14	16
Demandeurs d'emploi - Etrangers	9	13	4	6

Transport de personnes à mobilité réduite

Pour la somme de CHF 3.70 par course, les habitants à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un transport pour aller recevoir des soins ou effectuer un certain nombre de démarches de la vie courante. Le nombre des courses subventionnées par la Commune est limité à 96 courses par an et par client.

Après évaluation de leur mobilité par l'ergothérapeute du CMS, une carte de légitimation est remise aux personnes à mobilité réduite spécifiant le type de transport auquel elles ont droit.

En 2019, un habitant de Villars-Ste-Croix a eu recours à Transport Handicap Vaud.

Chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge

L'association de bénévoles est dédiée au transport des personnes peu autonomes dans leurs déplacements. La réservation du transport doit se faire min. 48 heures à l'avance au 079 241 66 68 (permanence téléphonique tous les lundis, mardis et jeudis de 9.00h à 12.00h).

En 2019, 7'224 courses pour des personnes à mobilité réduites ont été effectuées dans l'Ouest lausannois (7'082 en 2018), représentant une augmentation de 2.01% par rapport à 2018. 95% des courses concernent des transports à but médical et 5% des transports de loisirs (idem en 2018). 105 courses ont été effectuées pour Villars-Ste-Croix, représentant 2077 kilomètres (102 courses et 1'961 kilomètres en 2018).



Indications du Centre médico-social (CMS) de Bussigny, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé des personnes en situation de handicap ou atteintes dans leur santé. Avec nos CMS, notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

Les prestations

La qualité des prestations reste au centre des préoccupations de notre association. Dans ce but, le CMS de Bussigny a recruté des assistants en soins et santé communautaire (ASSC) supplémentaires afin d'assurer les soins infirmiers, les soins d'hygiène et l'accompagnement dans l'entretien du domicile. Grâce à leur compétence et leur polyvalence, nous pouvons limiter le nombre d'intervenants et améliorer le suivi des clients de la commune de Bussigny et Villars-St-Croix.

Le service de la laverie

Des stores seront installés pour améliorer la qualité de travail de notre personnel. Ces stores limiteront la chaleur générée par le soleil les jours d'été les plus chauds.

Le service des repas

Nos collaborateurs en charge de la livraison des repas signent désormais systématiquement une feuille de passage lors de la remise du repas au domicile de nos clients pour permettre un meilleur suivi de la prestation.

Encadrement des équipes

Suite au départ à la retraite de la responsable de centre, Madame Christiane Repondff, Monsieur Orlando Paulos-Stauffer a été nommé pour lui succéder dès le 1^{er} février 2019. L'équipe d'encadrement du CMS est complétée par l'engagement de deux responsables d'équipe, Mesdames Sabrina Aprile et Samira M'Feddal. Madame Aprile a repris la responsabilité de l'équipe d'appoint infirmières, qui déploie ses activités sur les quatre CMS de l'Ouest-lausannois. Madame M'Feddal a repris quant à elle la responsabilité de l'équipe de soins qui couvre les communes de Bussigny et Villars-St-Croix.

Conclusions

En 2019, l'APREMADOL a célébré 25 ans d'activité dans l'aide et les soins à domicile de notre région. Ce jubilaire démontre la vitalité de nos CMS et leur engagement au service de la population. Il témoigne aussi du professionnalisme de nos équipes et de la confiance qui leur est accordée au quotidien depuis un quart de siècle.

Sur le plan de notre activité, cette année 2019 a été marquée par une augmentation des soins infirmiers de 4% et une stabilisation des soins de base (+1%). Ces hausses ont nécessité l'engagement de personnel, notamment infirmier.

Durant cette année, les CMS de l'Ouest lausannois ont optimisé leur organisation dans le but de réduire toujours plus le nombre d'intervenants par client en limitant l'engagement de personnel intérimaire comme souhaité par notre clientèle.

L'APREMADOL a été un partenaire actif dans l'élaboration du projet de « réponse à l'urgence », qui devrait permettre, courant 2020, de réduire les hospitalisations non vitales au profit d'une prise en charge spécifique à domicile.

Le plan canicule a dû être engagé à deux reprises cet été. Entre juillet et août, les CMS de l'Ouest lausannois ont réalisé 1 879 interventions préventives auprès de notre clientèle âgée, ce qui représente 220 heures de travail. Ce dispositif démontre toute son utilité pour éviter des hospitalisations et limiter les malaises dus à la chaleur.

L'APREMADOL reste attentive aux besoins de la population des communes de l'Ouest lausannois. En 2019, elle a ainsi adapté son dispositif et ses interventions pour assurer sa mission avec succès.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse www.apremadol.ch ou www.avasad.ch.

Orlando PAULOS-STAUFFER, Responsable du CMS de Bussigny et Villars-St-Croix.

SERVICE DES EAUX

Consommation au Village (m3) :	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Consommation facturée aux particuliers (m ³)	65'241	68'020	59'636
Consommation bâtiments communaux (m ³)	2'624	1'982	2'040
Achat d'eau EIEVMV 2019 (m ³)	79'383	78'865	65'810
Déjà facturé en 2018 (m ³)	-5'636		
Perte sur réseau en (m ³)	5'582	8'863	4'134
<i>Perte en %</i>	<i>7,41 %</i>	<i>11,23 %</i>	<i>6,28 %</i>

Les comptes de l'EIEVMV démontrent que nous avons acheté 73'747 m³. La différence de 5'636 m³ représente la consommation du mois de janvier 2019 mais comptabilisée et facturée en 2018. En effet, nous avons fait le relevé des compteurs au 1^{er} février 2019, ceci suite au changement des compteurs d'eau.

La différence entre vente et achat provient :

- des pertes sur réseau (voir ci-dessus),
- de la consommation pour arrosage des parcs,
- des prélèvements s /BH, pompiers (fête nationale), curage des chambres,
- marge de tolérance sur compteurs,
- quatre fuites importantes (La Rapille – Derrière le Sansy – Vignettaz – Vue des Alpes)

Conclusion

La Municipalité exprime ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de notre Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants de Villars-Ste-Croix.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2019.

Villars-Ste-Croix, le 18 mai 2020

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Georges Cher

le Vice-Syndic

Christian Baur



TABLEAU DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales
AdCV	Association des Communes vaudoises
AFTPU	Axes Forts de Transports Publics Urbains
AI	Assurance invalidité
APR	Appareil de protection respiratoire
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARAS	Association Régionale pour l'Action sociale
ARASOL	Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest Lausannois
ASSC	Assistant en soins et santé communautaire
ASV	Aide sociale vaudoise
AVDCH	Association vaudoise des contrôles des habitants
AVS	Assurance vieillesse et survivants
BUTS	Bussigny uni à Titao et Salla
CCPP	Centre de consultation psychiatrique et psychothérapique
CE	Communauté européenne
CEP	Centre d'éducation permanente
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CIAFJ	Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour
CIVES	Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires
CMS	Centre médico-social
COPIL	Comité de pilotage
COPROJ	Comité responsable du projet
COTECH	Commission technique
COSADOCA	Consortium de sauvetage du patrimoine documentaire en cas de catastrophe
COSTRA	Comité stratégique
CPT	Cellule de pilotage
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CSM	Centre sportif de Malley
CSR	Centre social régional
CTA	Centre de traitement des alarmes
DAP	Détachement d'appui
DE	Demandeur d'emploi
DECS	Département de l'économie et du sport
DECTER	Découpage territorial
DEPOL	Délégation politique
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement premier secours
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSECI	Décret sur le secteur électrique
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie
EFRI	Ecole de formation des recrues incendie
EIEVMV	EIEMV Entente intercommunale des eaux de Vuflens-la-Ville / M. ars-
Ste-Croix	
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

EPT	Equivalent plein temps
EVAM	Etablissements Vaudois Accueil des Migrants
F	
FAP	Formation accompagnateur en psychiatrie
FAR	FAR Formation d'appui régionale (ORPC)
FAJE	Fondation accueil de jour des enfants
FEE	Formation en entreprise
FIROL	Formation Intervention Régionale Ouest (ORPC)
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
G	
GROPIL	Groupe pilotage de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
GD	Groupe décisionnel
GS	Groupe de suivi
GT	Groupe de travail
H	
HES	Haute école spécialisée
I	
IIC	Inspection intercommunale des chantiers
IITC	Inspection intercommunale du travail et des chantiers
IDEHEAP	Institut de hautes études en administration
J	
JAD	Jeunes adultes en difficulté
L	
LAI	Loi sur l'assurance invalidité
LACI	Loi fédérale sur l'assurance chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
LAJE	Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants
LEDP	Loi cantonale sur l'exercice des droits politiques
LPERS	Loi sur le personnel
M	
MIS	Mesures d'insertion sociale
N	
NRBC	Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques
O	
OP	Office des poursuites
OIBT	Ordonnance sur les Installations à Basse Tension
OREA	Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques
ORP	Office régional de placement
ORPC ROL	Office régional de protection civile Région Ouest lausannois
ORPOL	Office régional de placement de l'Ouest lausannois
OVAM	Organe vaudois d'assurances maladie
P	
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDi-OL	Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois

PET	Personnel en emploi temporaire
PFL-OL	Plate-forme logement de l'Ouest lausannois
PGA	Plan général d'affectation
POL	Police de l'Ouest lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
RAC	Classes raccordements
RAS	Région d'assurances sociales
RC	Route cantonale
RDU	Revenu déterminant unifié
REDIP	Réduction de l'impôt préalable (TVA)
RI	Revenu d'insertion
RMR	Revenu minimum de réinsertion
RPGA	Règlement sur le plan général d'affectation
RPPA	Règlement sur le plan partiel d'affectation
RPT	Répartition financière des tâches entre Confédération et Canton
S DIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement territorial
S.I.	Services industriels
SPOP	Service de la Population
SSCM	Service de la Sécurité civile et militaire
SSPL	Société suisse de psychologie
STATVD	Statistique Vaud
STEP	Station d'épuration
T L	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
U APE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des Communes Vaudoises
UNIL	Université de Lausanne
V G	Voie secondaire générale
VP	Voie secondaire pré-gymnasiale